



photo Denis Courville, LA PRESSE

Des débuts difficiles pour Cunningham

Garry Cunningham, le nouvel instructeur des Lions de Saint-Lambert, n'a pas été plus chanceux que son prédécesseur à la tête de l'équipe. Cunningham, qui se décrit lui-même comme étant un mauvais perdant, a subi trois revers d'affilée contre LaPrairie, Beloeil et Saint-Jean depuis son arrivée.

p. 21

\$0.10 du \$100 d'évaluation

Une hausse de taxe modérée à Boucherville

— page 3

St-Bruno: un budget pré-électoral

p. 5

Forte hausse des taxes à Lemoyne

p. 7



Photo Pierre McCann, La Presse

Une garderie pour l'enfant d'abord

Une garderie, en principe, c'est pour l'enfant. Dans la pratique, de nombreuses institutions sont avant tout un service pour les parents. Ce n'est pas le cas de La Soleillerie, de Saint-Lambert, où toute la philosophie vise à donner un service à l'enfant. Le jeu est donc au centre des activités.

P. 16

Carrefour Longueuil

Ce n'est pas pour demain

— page 2



LIQUIDATION MODELES 78

PLUS DE 20 DEMONSTRATEURS A DES PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS

LA PINIERE
AUTOMOBILES INC.

6400 TASCHEREAU, BROSSARD, P.Q. — 676-7981



Un nouveau délai serait nécessaire pour compléter le centre commercial de la place Longueuil

par Martha GAGNON

Face à une situation économique incertaine, le groupe Campeau Corporation, dont le financier M. Jean-Paul Auclair est un associé, vient de demander à la ville de Longueuil de prolonger à 1986 le délai de construction pour la réalisation de Carrefour Longueuil, un projet qui permettra l'agrandissement du centre commercial actuel Place Longueuil.

Les investisseurs ont donc soumis à la municipalité un plan d'ensemble qui prévoit dans un premier temps, un agrandissement de seulement 50,000 pieds carrés pour l'aménagement de plusieurs petites boutiques. La construction de cette première phase pourrait débuter le printemps prochain. Il ne s'agit, toutefois, que d'un investissement de \$1.5 million. La partie la plus importante du projet qui consiste en un prolongement de 130,000 pieds carrés pour recevoir environ 25 magasins, dont un important à rayons, ne devrait pas débuter avant deux ou trois ans.

Cette dernière phase comportera un investissement de plus de \$4 millions de dollars.

Pour compléter l'ensemble du projet, Campeau Corporation demande à la ville d'augmenter le délai de réalisation de 42 à 66 mois. Dans une lettre datant du mois d'octobre, le vice-président de Campeau, M. Pierre Benoit et l'associé M. Jean-Paul Auclair invoquent la situation économique difficile pour obtenir l'appui de la ville dans leur projet.

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Auclair a expliqué à LA



PRESSE qu'il n'était pas question de modifier le projet mais simplement de «prendre le temps qu'il faut» pour le réaliser. Les développeurs ont donc écarté l'idée de construire une tour à logements dans le secteur mais songent à la possibilité d'ériger un jour, un édifice à bureaux. Pour l'instant, leur seule préoccupation demeure l'agrandissement du centre commercial qui était prévu pour la fin de 1978.

Le directeur des finances à Longueuil, M. Léo-Paul Gagnon étudie actuellement les implications que comporte la nouvelle demande de Campeau Corporation. Il s'est contenté d'expliquer à LA PRESSE qu'il était difficile pour la ville de refuser un tel délai dans le contexte économique que l'on connaît mais que la demande devrait possiblement être modifiée. Selon M.

Gagnon, la phase I du projet pourrait être de plus grande envergure.

Une fois terminée, la construction de Carrefour Longueuil augmentera le nombre de magasins du centre commercial Place Longueuil de 65 à plus de 100.

La ville de Longueuil, on se rappellera, a acquis du fédéral le terrain de 400,000 pieds carrés derrière Place Longueuil pour ensuite le louer à M. Jean-Paul Auclair, en vertu d'un bail emphytéotique de 65 ans. Cette transaction avait eu pour effet de créer la mésentente entre M. Auclair et son partenaire dans Place Longueuil, Campeau Corporation.

Selon M. Auclair, le problème est maintenant réglé. Campeau Corporation a mis fins aux poursuites intentées contre lui en 1975.

Subventions statutaires St-Hubert réclame \$120,000 de plus du gouvernement

par Michel GIRARD

Outré par le refus du ministère des Affaires municipales d'acquiescer à sa demande de révision des statistiques démographiques servant à déterminer le montant des subventions statutaires, le conseil de ville de Saint-Hubert a décidé d'opposer une fin de non-recevoir à cette décision gouvernementale et de revenir à la charge avec la même requête.

Une résolution en ce sens a été adoptée à la dernière assemblée publique en raison de la perte de revenus de l'ordre de \$120,000 que présente l'écart entre la population reconnue par le Bureau de la statistique du Québec (49,700) dans le cadre du programme des subventions statutaires et la population réelle de la municipalité (56,395).

Le conseil municipal réfute l'argumentation du ministère des Affaires municipales (MAM) en alléguant que les données du Bureau de la statistique du Québec sont erronées, car elles sont basées sur un recense-

ment datant du premier juin 1976.

Comme la loi sur les subventions aux municipalités stipule que le calcul de l'octroi est déterminé à partir de la population «établie annuellement par le Bureau de la statistique du Québec», l'administration de Saint-Hubert entend brandir le texte de cette loi pour rappeler aux autorités gouvernementales que la subvention doit tenir compte de l'accroissement du nombre d'habitants au cours des deux dernières années.

La reconnaissance de cette augmentation de 6,695 âmes s'avère d'autant plus importante que cela permettrait à la ville de passer dans une catégorie où la subvention minimale est nettement supérieure, de même que la subvention additionnelle per capita.

Soulignons à cet égard que la subvention statutaire, basée sur la population réelle, rapporterait \$645,763 au lieu de \$522,679, ce qui présente une hausse de \$123,084.

En changeant de catégorie, la subven-

tion statutaire atteindrait un per capita moyen de \$11.45, comparativement à \$10.52, soit un écart de \$0.93 par citoyen.

Bien que le ministère des Affaires municipales ait promis de réviser le dossier de Saint-Hubert lors de la prochaine année financière, le conseil de ville est résolu, quant à lui, à se lancer tout de suite à l'assaut de cette somme supplémentaire de \$120,000 afin de ne pas perdre un iota durant le présent exercice financier.

Les membres du conseil reprochent aux autorités gouvernementales d'être de mauvaise foi quand il s'agit d'étudier les revendications de la ville dans le cadre de ce programme d'aide financière.

Leur agressivité s'explique par le fait que, selon eux, le ministère des Affaires municipales a la fâcheuse habitude d'allouer des subventions qui ne tiennent jamais compte de la réalité démographique de la ville.

C'est d'ailleurs un problème qui refait surface à chaque année depuis 1975.

La presse rive sud

LA PRESSE-RIVE SUD est publiée par La Presse, Limitée.

Les bureaux du service de la rédaction sont situés au 110, rue de La Barre, Édifice Le D'Assigny (métro Longueuil), Longueuil, Québec (J4K 1A3).

RÉDACTION: 651-0970

PUBLICITÉ-DÉTAIL: 285-7202

PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306

PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7111

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de la Rive sud doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911

La Presse-Rive sud dessert les localités suivantes:

- | | | |
|-------------------|----------------------|--------------------|
| — Beloeil | — Lemoyne | — St-Damase |
| — Boucherville | — Longueuil | — St-Hilaire |
| — Brossard | — Notre-Dame | — St-Hubert |
| — Candiac | — Otterburn Park | — St-Jean-Baptiste |
| — Carignan | — Richelieu | — Ste-Julie |
| — Chambly | — St-Amable | — St-Lambert |
| — Contrecoeur | — St-Antoine | — Ste-Madeleine |
| — Delson | — St-Basile-le-Grand | — St-Marc |
| — Greenfield Park | — St-Bruno | — St-Roch |
| — LaPrairie | — Ste-Catherine | — Varennes |
| | — St-Constant | — Vercheres |

On coupe dans l'administration générale

La hausse des taxes est contenue à 10 cents du \$100 à Boucherville

par Lucien RIVARD

En dépit d'une augmentation de ses charges «fixes», à savoir: le service de la dette, les salaires consentis par voie de négociation collective et la contribution au déficit de la CTRS, qui formeront une hausse globale de \$1.4 million en 1979, l'administration municipale de Boucherville a réussi à contenir sa progression budgétaire à \$1.2 million pour la prochaine année.

C'est en coupant dans ses frais d'administration générale et en freinant la flambée des coûts dans tous les services que le conseil municipal entend administrer la ville avec un budget équilibré de \$10,651,174 au cours de l'année 1979, en regard de prévisions de l'ordre de \$9,436,202.50 pour l'année en cours.

Dans son discours du budget, le maire Jean-Guy Parent a lui-même qualifié le budget de «conservateur» en insistant sur le fait qu'il s'inscrivait dans l'objectif politique du nouveau conseil et de son slogan

«Vivons selon nos moyens».

Pour financer ses dépenses de la prochaine année, l'administration locale devra hausser de 10 cents du \$100 d'évaluation le taux de sa taxe foncière générale et d'un autre 10 cents le taux de la taxe sur le transport en commun.

Toutefois, la hausse réelle pour le contribuable sera limitée à 10 cents, par rapport à l'an-



photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE
Le maire Jean-Guy Parent

née 1978, le conseil ayant décidé d'abolir la taxe de 10 cents qui était perçue depuis quelques années pour créer un fonds spécial en prévision des investissements futurs (centre socioculturel et aréna).

La réserve accumulée à ce jour, soit \$536,000, ne sera pas remise au fonds général mais conservée pour des projets qui seront étudiés lors de la refonte du plan triennal d'investissements.

Du total de 75 cents du \$100 qu'il atteignait en 1978, le nouveau taux de taxation passera à 85 cents pour l'an prochain, sous l'impact de la hausse du taux pour le transport en commun qui triplera, passant de 5 à 15 cents. (On sait que Boucherville n'est desservi par la CTRS que depuis peu et que sa cotisation en 1978 a été établie en conséquence.)

Ce qui veut dire, dans les faits, que le propriétaire d'une maison évaluée à \$30,000, ce qui constitue une bonne moyenne pour cette vil-

Revenus	Budget 78	Budget 79
Taxes	\$5,957,500	\$6,976,040
Compensation tenant lieu de taxes	139,575	180,000
Services rendus à d'autres municipalités	38,000	40,000
Autres revenus de sources locales	324,200	330,000
Transferts inconditionnels	1,390,000	1,840,000
Transferts conditionnels	49,850	52,000
	9,436,950	10,652,540
Dépenses	Budget 78	Budget 79
Administration générale	\$1,691,325	\$1,462,639
Sécurité publique	913,099	995,155
Transport routier	959,904	1,382,732
Hygiène du milieu	917,647	961,177
Urbanisme	90,171	118,150
Loisirs et culture	1,318,163	1,459,054
Autres activités	401,221	405,631
Autres dépenses	3,144,672	3,865,836
	9,436,950	10,652,540

le, verra son compte de taxe se gonfler d'une somme de \$30 par rapport à l'an dernier, plus un montant de \$3, résultant d'une hausse de la taxe sur le prélèvement des ordures.

Des coupures

Pour maintenir son taux de taxation au plus bas niveau possible, le conseil a décidé de couper une somme de \$228,696, par rapport à l'année en cours, dans ses dépenses d'administration générale.

De plus, on a décidé de freiner l'embauche du personnel, en ne consentant que six nouveaux postes sur les 20 qui étaient demandés. Trois de ces nouveaux postes seront créés au service de la police.

Le maire Parent a noté l'efficacité de tous les employés de la ville et il a soutenu que l'on comptait améliorer ce rendement en ayant de meilleures relations de travail et en mettant tout en oeuvre pour donner à chacun les outils dont il a besoin pour bien fonctionner.

Au chapitre des dépenses obligatoires, on note le service de la dette, qui passe de \$3.1 à \$3.8 millions; la masse salariale, qui passe de \$3.1 à \$3.5 millions, et le transport en commun, qui passe de \$166,117 à \$506,000.

Face à ces augmentations, le maire a souligné que le conseil entendait prendre une attitude de très conservatrice et

s'assurer qu'au cours de 1979, on n'effectuera pas d'investissements au même rythme que ce qui était prévu dans le premier plan triennal déposé en mai 1978.

Le maire a fait remarquer que la dette obligataire est passée de \$22.8 millions à \$28 millions, soit \$5.2 millions au cours de l'année 1978. «Si cette dette est relativement basse, a dit M. Parent, nous voulons nous assurer qu'elle demeurera à un taux inférieur ou approximatif de \$1,000 per capita.»

On trouvera ci-joint un tableau comparatif des revenus et dépenses prévus pour 1979, par rapport à l'année en cours.

Les coopératives d'habitation Sursis jusqu'au 31

par Lucien RIVARD

Reconnaissant que les coopératives d'habitation n'avaient disposé que de très peu de temps pour bénéficier de l'offre qui leur avait été faite en vue d'acquiescer les immeubles dont la SCHL voulait se départir, le député de Longueuil aux Communes, M. Jacques Olivier, a révélé en fin de semaine dernière qu'un sursis avait été accordé aux locataires de plusieurs immeubles de Longueuil, sursis qui reporte au 31 décembre l'échéance consentie aux locataires pour régler leurs problèmes d'organisation.

M. Olivier avait précédemment rencontré les représentants des coopératives des Habitations Orléans, Terrasse des Saules et Bégin, avant d'intervenir auprès du ministre responsable de la SCHL, M. André Ouellet, pour que l'on retire

ces immeubles du marché libre.

On se rappellera que la SCHL a décidé, il y a quelques mois, de liquider graduellement son portefeuille immobilier avec, comme résultat, la vente au marché libre de nombreux complexes immobiliers autrefois subventionnés. Dans tous les cas, ces ventes ont amené une augmentation substantielle dans le prix des loyers.

En repoussant son délai pour permettre aux coopératives de s'organiser, la SCHL revient une étape en arrière dans son processus de vente d'immeubles.

En effet, dans un premier temps, ces immeubles ont été offerts à la Société d'habitation du Québec (SHQ), qui a dit non dans la majorité des cas. On a ensuite offert ces immeubles à des coopératives ou autres organismes à but non lucratif. Quelques-uns sont prévalus de l'of-

fre mais beaucoup n'ont pas disposé du temps nécessaire pour s'organiser avant que la SCHL n'arrive à la troisième étape de son programme qui consistait à mettre ces immeubles sur le marché libre.

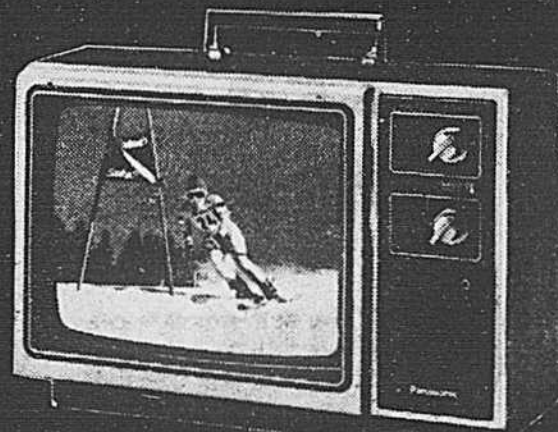
Les coopératives qui, dans plusieurs cas, n'avaient besoin que d'un délai de quelques semaines pour préparer leur offre d'achat, pourront donc bénéficier d'un dernier recours pour s'exécuter.

Tous les comités de locataires qui avaient fait pression sur le député Olivier ont été avisés par lettre du sursis qui leur est accordé.

On sait que pour permettre et favoriser la mise sur pied de coopératives, la SCHL avait offert des subventions de démarrage pour couvrir tous les frais légaux, en plus de mettre des personnes ressources à la disposition des groupes nouvellement formés.

Panasonic

A L'AVANT-GARDE DU TEMPS



CT-517 C
16" COULEUR
lampe écran
«QUINTRIX»
en ligne

SPECIAL
DE NOEL

«Service après vente par nos techniciens qualifiés.»
Maison établie depuis 20 ans sur la Rive sud

LESSANA

2219, chemin Chambly, Longueuil

677-8984

les petites nouvelles

par Germain TARDIF

Noms de rues à St-Constant

Lorsque survient pour un conseil municipal le moment de baptiser une rue nouvelle, les discussions prennent très souvent une allure humoristique.

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal de Saint-Constant n'a pas échappé à la règle.

Il s'agissait de baptiser deux nouvelles rues dans le secteur des «B». Un conseiller a proposé le nom de Boulé, histoire d'honorer le conseiller Alain Boulé. En toute modestie, ce dernier s'est opposé à la suggestion, arguant qu'il est préférable d'attendre qu'un homme public soit décédé avant de la commémorer de cette façon.

Avant que les noms de Balzac et Bassin soient finalement adoptés, quelqu'un de la salle s'est levé pour suggérer le nom de Bourassa, expliquant que l'ex-premier ministre du Québec était mort... politiquement.

Le maire Claude Hébert, dont les allé-

geances politiques sont bien connues, ne l'a pas trouvée très drôle.

Auto banalisée pour la police de St-Constant

Le conseil municipal de Saint-Constant a donné son autorisation à la police municipale de faire l'acquisition d'une nouvelle voiture-patrouille dont le vendeur sera le plus bas soumissionnaire.

Après que le maire Claude Hébert eut précisé qu'il s'agissait d'une «voiture-fantôme», quelqu'un dans la salle s'est levé pour demander quelle serait la couleur du véhicule...

Forte croissance à la Caisse Pop de Brossard

La Caisse populaire de Brossard a accusé une augmentation d'actif de l'ordre de près de \$5,340,000, soit 33.8 p. 100, durant l'exercice financier 1977-78, pour atteindre, le 31 août dernier, un actif total de \$22,056,776.

Ce sont les chiffres publiés par la caisse, lors de sa 17e assemblée annuelle tenue à la fin de novembre.

Au cours de la même période, le nombre des membres de la Caisse s'est accru de 1,082 pour atteindre, au total, 10,937 membres.

Durant cet exercice financier 77-78, la Caisse a eu à examiner 1,559 demandes d'emprunts et a prêté, en tout, \$8,373,462.

\$27,270 pour le PLQ de Cham-Chambly

Le Parti libéral du Québec, comté de Cham-Chambly, a largement dépassé son objectif lors de sa première véritable campagne de financement populaire.

Son objectif était de \$21,500 mais le parti a récolté \$23,748 en souscriptions plus \$3,522 pour les renouvellements des cartes de membres et les nouvelles

adhésions, ce qui donne un total de \$27,270.

Rappelons que, dans son ensemble, le PLQ a remporté un grand succès dans l'ensemble de la province, dépassant son objectif de \$1,250,000 pour atteindre près de \$2 millions.

Congé des Fêtes au bureau de Michaud

Le député Gilles Michaud du comté de Laprairie fait savoir que son bureau de comté sera fermé, durant la période des Fêtes, à compter du 22 décembre jusqu'au 8 janvier.

M. Michaud a profité de ce faire-part pour adresser ses meilleurs souhaits à la population qu'il dessert.

A la recherche d'un nouveau commissaire

A la suite de la dé-

mission du commissaire Roger Marcotte, la Commission scolaire Jacques-Cartier doit lui choisir un successeur, au quartier 19, pour compléter son mandat qui se termine en juin 1980.

Le conseil des commissaires, comme la loi le prévoit, fera le choix parmi les candidats qui auront postulé, lors de son assemblée publique du 20 décembre.

On peut s'attendre, selon les observateurs, à ce que les commissaires qui adhèrent à l'Association pour la valorisation de l'école publique et qui sont en majorité, aient le dernier mot sur le choix.

CSRC: on prépare les négociations

Se pliant aux nouvelles exigences du Code du travail relatives aux secteurs public et parapublic, la Régionale de

Chambly a déterminé, dans les délais requis, ses propositions ainsi que la structure des négociations.

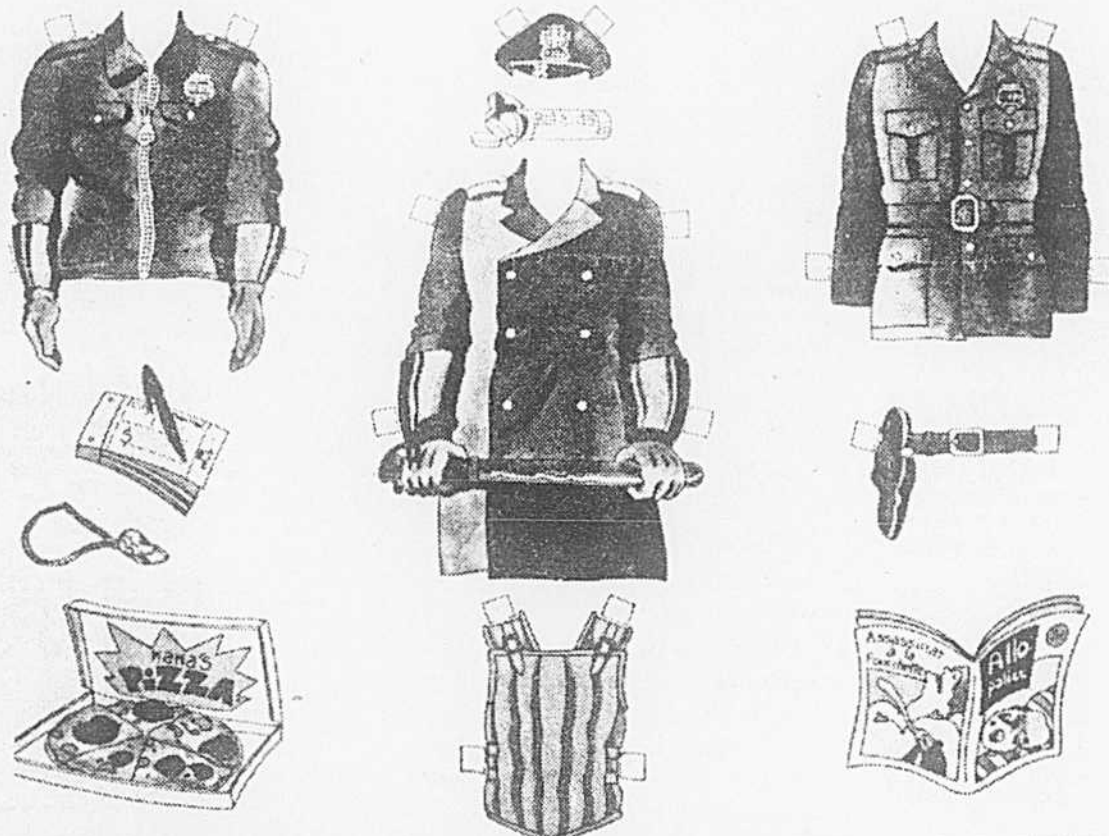
Un comité directionnel composé de cinq commissaires, du directeur général, de son adjoint, du secrétaire général et du directeur des services du personnel est formé et aura pour mandat de recommander au comité exécutif les membres du comité de négociation, d'étudier les propositions syndicales, d'étudier et d'établir les mandats à donner au dit comité de négociation et de recommander au Conseil des commissaires l'approbation de la convention collective.

Quant au comité de négociation, il sera «composé d'un cadre de la direction des services du personnel, agissant comme porte-parole de la Commission, d'un cadre d'un autre service et d'un principal d'école...»

N'hésitez plus

LES PETITES ANNONCES

285-7111



La poupée «Flic» (suite et fin)

Le travail d'un policier n'est pas de tout repos et le comportement du citoyen lui cause souvent des troubles qui ont leur répercussion physique sous forme de brûllements d'estomac.

C'est pourquoi la Fraternité des policiers de Saint-Hubert a voulu symboliser cet aspect de la voie policière en ajoutant un paquet de

«Rolands» à l'équipement dont est pourvu la poupée-policier «Flic» dont nous parlions la semaine dernière.

Les illustrations découpables s'ajoutent à celles présentées mardi dernier et complètent la collection de la poupée, à la grande joie des enfants de Saint-Hubert.

Il y a le képi, le coupe-vent ganté du motard, le

veston habituel et le pardessus pour les jours froids.

A tout ceci s'ajoutent des pièces d'équipement nécessaires au policier dans l'exercice de ses fonctions: le pistolet, la veste protectrice contre les balles des bandits, le livret de contraventions avec crayon, le sifflet pour interpeler le criminel en fuite.

Le policier intellectuel est aussi représenté, dévorant avec avidité «Allô Police» tandis que le policier gourmet se repaît goulûment d'une pizza.

Cet aspect gastronomique — on le constatera — est décidément négligé puisqu'on a omis d'y ajouter le poulet Saint-Hubert.

Un budget préélectoral

Saint-Bruno n'augmente pas ses taxes

par **Martha GAGNON**

La ville de Saint-Bruno est l'une des rares municipalités de la Rive sud à pouvoir présenter à ses contribuables un budget de plus de \$8 millions qui ne présente pas d'augmentation de taxe pour l'année 1979.

Il faut bien dire que la préparation du budget a grandement été facilitée par les récentes constructions commerciales, dont la plus importante Les Promenades de Saint-Bruno. Le nouveau centre commercial qui fait l'envie de certaines villes, rapporte à la municipalité des revenus d'environ \$1,300,000. La taxe foncière s'élève à \$450,000; la taxe d'affaires, \$400,000 et la taxe de vente, un autre \$450,000. En plus des Promenades, la ville a pu aller chercher de nouveaux revenus avec la construction du centre commercial Roberval et l'agrandissement de son centre Clairevue. Les activités dans la construction commerciale auront donc été florissantes.

Le taux de la taxe générale qui était de \$1.37 du \$100 d'évaluation sera donc diminué à \$1.33 en 1979. Ce qui signifie, compte tenu d'une légère augmentation de l'évaluation d'environ de 3.9 pour cent, que le compte de taxes sera comparable à celui payé l'an dernier.

La taxe d'eau est maintenue à \$55 par unité de logement.

Le niveau d'évaluation général reflète actuellement 85 p. cent de la valeur marchande. L'augmentation moyenne de l'évaluation est de

3.9 p. cent comparative-ment à 11 et 12 p. cent les années précédentes.

La ville a présenté un budget conservateur de \$8,599,340 qui représente une augmentation de \$1,100,000 par rapport à 1978. Si l'on tient compte de l'augmentation de 10 p. cent du coût de la vie, le budget ne prévoit pas de grosses dépenses.

Pour la mise place de



Après quatre années d'une administration chaotique, le maire de Saint-Bruno, M. Serge Dazé, devra faire face à une élection l'automne prochain. Le budget ne comporte donc pas de hausses de taxes. Selon le conseiller Phyllis Préfontaine, on a retardé l'émission d'obligations afin de reporter à plus tard la hausse des taxes.

nouveaux programmes, la ville consent à ne dépenser que \$109,000. Il s'agit de l'étude et de la mise en place de l'informatique (\$5,000); de l'embauche de personnel (deux aux finances, deux policiers, une secrétaire au greffe) et l'achat d'une auto-patrouille, ce qui fait un total de \$75,000; de changements d'enseigne de rues et de la refonte des règlements de circulation (\$3,000); du déficit de l'Office municipal d'habitation (\$24,000) et du bulletin promotionnel sur le parc industriel (\$2,000).

Le service de la dette s'élève à \$3,206,690 comparativement à \$2,786,250 en 1978. Le ratio du remboursement de la dette sur l'évaluation régularisée à 100 p. cent donne un résultat de 11 p. cent. Pour qu'une ville soit en santé financière, ce ratio ne doit pas dépasser 15 p. cent.

Le conseiller Préfontaine vote contre

Le conseiller Phyllis Préfontaine a été le seul à voter contre le budget 1979. Les raisons invoquées sont à l'effet que le budget a été préparé à la vapeur et que l'on ignore encore comment se soldera l'année financière 1978.

Selon Mme Préfontaine, un déficit est à prévoir pour l'année en cours. Elle parle de postes budgétaires qui présenteront des dépenses supérieures totalisant \$260,000.

Mme Préfontaine qualifie le budget 1979 de «budget électoral». D'après elle, «l'histoire se

répète alors qu'entre l'année 1974 et 1975, le conseil de l'époque avait laissé passer 18 mois avant d'aller sur le mar-

ché des obligations. En 1976, le nouveau conseil devait rembourser la dette». Mme Préfontaine trouve inconcevable

que le conseil ait retardé d'aller sur le marché des obligations pour «éviter d'augmenter le service de la dette».

LIQUIDATION TOTALE

TOUT DOIT ETRE VENDU

COMPTANT — CHARGE — MASTER CHARGE
DERNIERE CHANCE AVANT NOEL

DE 40% À 70% DE RABAIS
SUR TOUTES LES MARCHANDISES EN MAGASIN

(S.V.P. APORTEZ VOS MESURES)

TAPIS

Au prix d'entrepôt
SOLDE DE ROULEAUX

PRÉLARTS GENRE
CUSHION FLOOR

\$388
la verge car.

SPÉCIAL

Tapis 100% nylon bouclé — pour
sous-sol, chambre, cuisine, etc.

À partir de

\$488
v car.

AUBAINES

60 MORCEAUX
COUPONS DE TAPIS
JUSQU'À 8' x 12'

\$188
la verge car. et +

Balances de rouleaux à prix de rabais.

Voici quelques exemples à des prix ridicules.

No.	Qualité	Grandeur	Prix Rég.	Prix Spécial
1271	Bouclé Mauve genre tweed 100% nylon	12' x 9'6"	\$ 150.00	\$ 49.00
1293	Bouclé Orange et Brun Tweed 100% nylon	12' x 9'9"	\$ 130.00	\$ 69.00
1206	Bleu Moustaché genre tweed 100% nylon	12' x 10'	\$ 115.00	\$ 56.00
1294	Beige 2 tons sculpté shag 100% nylon	12' x 11'9"	\$ 240.00	\$120.00
1258	Defi rouille bouclé serré 100% nylon	12' x 12'3"	\$170.00	\$ 64.50
1245	Imprimé Vert cuisine, salle de jeu 100% nylon	12' x 13'3"	\$208.00	\$ 98.00

PEINTURE CROWN DIAMOND

Spéciaux de décembre. Premier arrivé, premier servi.

Fini Mat, Satiné, Latex.....	Prix Rég. \$12.98 pour \$	8.98
Fini Semi Lustré à l'alkyde.....	Prix Rég. \$13.98 pour \$	9.98
Email Brillant d'intérieur.....	Prix Rég. \$14.98 pour \$	11.49
Email Fini perle intérieur.....	Prix Rég. \$20.98 pour \$	12.98

SATISFACTION OU ARGENT REMIS
INSTALLATION FAITE PAR DES EXPERTS, TRAVAIL GARANTI

TAPIS MINI PRIX

PAUL CHAYER, PROP.

859, BOUL. STE-FOY

(EN FACE DU BUREAU DE POSTE)

674-6433

LONGUEUIL

674-6631

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

SOMMAIRE DES DEPENSES

DESCRIPTIONS	1978		1979	
	MONTANT	%	MONTANT	%
Administration générale	\$1,295,330	17.4	\$1,323,460	15.4
Sécurité publique	729,060	9.8	845,160	9.8
Travaux publics	707,910	9.5	818,730	9.5
Aqueduc et salubrité	600,750	8.1	550,630	6.4
Urbanisme et mise en valeur du territoire	102,600	1.4	155,340	1.8
Loisirs et entretien des parcs	912,000	12.3	1,04,510	11.8
Remboursement de la dette	2,786,250	37.4	3,206,690	37.3
Appropriation du déficit de l'année 1976	—	—	—	—
Autres dépenses	305,100	4.1	684,820	8.0
TOTAL:	\$7,439,000	100%	\$8,599,340	100%



L'urbaniste Claude Doyon

Selon l'urbaniste Claude Doyon Le zonage agricole donne à Longueuil un argument de poids pour freiner le développement

par Martha GAGNON

L'urbaniste de la ville de Longueuil, M. Claude Doyon, considère que le projet de loi 90 sur le zonage agricole aura un impact positif sur la quatrième plus grande ville du Québec qui, depuis deux ans, ralentit son développement.

Selon M. Doyon, ce projet de loi vient accentuer les tendances qui se retrouvent dans le plan d'urbanisme adopté par la ville en 1977. À Longueuil, l'évolution de l'urbanisation se traduit aujourd'hui par un développement beaucoup plus rationnel. La ville donne la priorité aux secteurs (unités de voisinage) qui sont déjà en voie de réalisation. Ainsi, il n'y a pas très longtemps, le conseil municipal de concert avec le service d'urbanisme a refusé à un groupe de développeurs qui sont propriétaires de terres sur le chemin du Tremblay l'autorisation de construire à cet endroit.

Le projet de loi 90 du ministre Jean Garon donne maintenant plus de poids à cette décision de la municipalité, en zonant agricole le secteur du chemin du Tremblay. Inutile de dire que les propriétaires des terrains qui se plaignaient de payer des taxes élevées sont en colère.

M. Doyon explique qu'avec cette loi, qui doit assurer la continuité de l'agriculture, la ville de Longueuil se voit donner un argument de force pour rejeter les projets de développement qui exigent des investissements coûteux pour la ville. Car, depuis qu'il a accepté le plan d'urbanisme, le conseil municipal se montre très prudent dans le choix des projets nouveaux. Selon M. Doyon, les recommandations du schéma directeur ont été suivies à la lettre. Très peu de modifications ont été apportées au plan lui-même. La ville a surtout cherché à « combler les espaces dans des

zones où le développement était déjà avancé ».

Le zonage du territoire désigné « agricole » par le projet de loi est à 80 p. cent indéterminé dans le plan d'urbanisme préparé par M. Doyon. De plus, il couvre la moitié du territoire non construit de la ville et correspond à environ 1/5 de la superficie totale. Ainsi, le projet de loi 90 touche directement le secteur qui se situe au sud du Chemin-du-Lac et à l'est du boulevard Jean-Paul-Vincent et de la rue Lincoln, jusqu'aux limites de Boucherville et de St-Hubert.

La ville est propriétaire d'environ le tiers de ce territoire. Le reste appartient à différents développeurs et à plusieurs particuliers. Aucune de ces terres ne sert à l'agriculture. À Longueuil, les fermes ont disparu depuis plus de 15 ans.

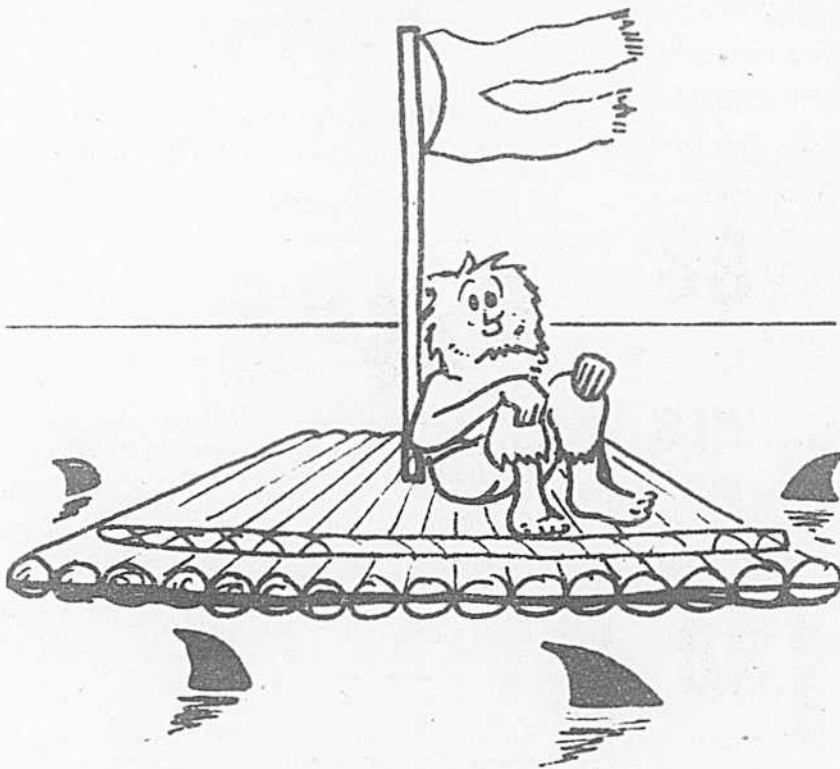
D'après les chiffres fournis par le directeur de l'évaluation, M. Rosaire Cayer, le territoire zoné agricole couvre 54 millions de pieds carrés, dont 19 millions sont la propriété de la ville.

Comme il est peu probable que ces terres abandonnées depuis 20 ans soient toutes redonnées à l'agriculture, M. Cayer estime que la loi sur le zonage agricole entraînera pour Longueuil une perte de revenus d'environ \$200,000, en 1980. Actuellement, le territoire est évalué à \$2 millions de dollars. Toujours selon M. Cayer, la ville n'aura pas d'autre choix que de diminuer l'évaluation puisque ces propriétés deviendront difficiles à vendre.

Le plan d'urbanisme de la ville prévoit pour ce secteur une zone industrielle constituant une extension au parc industriel, deux zones commerciales le long des boulevards Lafontaine et Jacques-Cartier, une zone résidentielle à l'est de Jean-Paul-Vincent et une zone d'aménagement indéterminé à l'est dans la partie sud-est. Ce développement ne doit, toutefois pas, se réaliser avant dix et même 15 ans.

Ce qui fait dire à M. Doyon que le gel des terres ne cause pas de problèmes immédiats.

un petit bateau?



voyez
les petites annonces
285-7111

la presse

Une négociation commune avec Québec

Animé par une pensée régionale, M. Doyon affirme que toute la question du zonage agricole doit être abordée dans son ensemble et non de façon individuelle. Il précise:

« L'idéal est que toutes les villes de la Rive sud se regroupent et préparent enfin un schéma d'aménagement régional qui serve de base de discussions auprès de la future commission du territoire agricole ». M. Doyon a déjà proposé cette marche à suivre à la direction générale de la ville qui doit la transmettre au conseil municipal très bientôt.

M. Doyon pense aussi que le gouvernement doit au cours des premiers six mois entreprendre une négociation individuelle avec chacune des villes pour ne régler que les cas urgents.

Par la suite, il devrait recommander aux municipalités de se mettre ensemble pour étudier l'application du zonage agricole au niveau de toute la Rive sud. M. Doyon n'est pas le seul à réfléchir de cette façon. Les urbanistes des villes de Brossard et de Boucherville sont, eux aussi, d'accord pour dire qu'un schéma d'aménagement régional est nécessaire.

CTRS: 15 cents de plus

Lemoyne doit hausser ses taxes de 25 cents du \$100

par Lucien RIVARD

Comme dans de nombreuses municipalités de la Rive sud, le transport en commun commencera à peser très lourd sur le compte de taxes que recevront sous peu les contribuables de la petite municipalité de Lemoyne, qui compte moins de 8,000 habitants qui remplissent complètement un territoire grand comme un mouchoir de poche.

C'est 48 cents du \$100 d'évaluation, soit quelque \$144 pour un immeu-

ble évalué à \$30,000, que les propriétaires devront déboursier pour la CTRS en 1979, même ceux qui n'ont jamais mis les pieds dans l'un des rutilants et nombreux (de même que coûteux) autobus de cette commission de transport.

En haussant de 15 cents du \$100 sa taxe de transport, et de 10 cents du \$100 sa taxe foncière générale pour satisfaire à ses besoins accrus, c'est 25 cents du \$100 d'évaluation que l'on devra payer en plus à Lemoyne.

En dépit de l'augmentation (obligatoire parce que les villes ne peuvent se soustraire au paiement du déficit de la CTRS) du coût du transport, l'administration de Lemoyne a réussi à comprimer ses dépenses prévues de sorte que la progression, par rapport à l'année 1978, ne sera que de 8.2 pour cent, soit un montant total de \$110,366.

Le budget, qui a été adopté la semaine dernière, prévoit des dépenses de l'ordre de \$1,480,512 et des revenus

totaliseront \$1,482,325, laissant un léger surplus anticipé de l'ordre de \$1,813.

Il y aura une augmentation des dépenses à peu près à tous les postes, sauf dans le cas de l'hygiène du milieu et du service de la dette, où l'on prévoit dépenser un peu moins en 1979.

Une fois de plus, c'est au chapitre de la sécurité publique que Lemoyne dépensera le plus, soit \$315,580, ce qui représente un peu plus de 21 pour cent des prévi-

sions budgétaires. On sait que Lemoyne loue les services policiers de la ville de Saint-Hubert et qu'elle doit payer un montant correspondant au salaire de douze policiers dans cette municipalité.

Le transport routier coûtera \$263,350, l'administration générale \$228,639, et le service de la dette \$218,335, soit \$8,000 de moins qu'en 1978.

Outre la taxe foncière, qui passe de \$1.25 à \$1.35 du \$100 d'évaluation, et celle du transport en

commun, qui passe de 33 cents à 48 cents du \$100, les autres formes de taxes demeureront inchangées pour la prochaine année.

La taxe d'affaires et celle des locataires demeurent respectivement fixées à 10 pour cent et à 2 pour cent du coût de location, alors que les taxes d'eau et de vidanges seront stables à \$55 et \$33 par logement par année.

On trouvera ci-joint un tableau comparatif des budgets pour les années 1978 et 1979.

DEPENSES

Administration générale
Sécurité publique
Transport routier
Hygiène
Urbanisme
Loisirs
Autres activités
Service de la dette
Autres dépenses

Budget 78

\$215,871.
269,533.
230,694.
141,310.
26,070.
135,557.
116,785.
226,337.
7,989.

Budget 79

\$288,639.
315,580.
263,350.
131,060.
27,379.
150,084.
132,711.
218,335.
13,374.

1,370,146.

1,480,512.

REVENUS

Taxes
Compensations
Services
Autres revenus
Revenus autres sources

Budget 78

\$829,964.
12,622.
28,398.
86,750.
412,800.

Budget 79

\$867,573.
33,727.
36,125.
114,500.
430,400.

1,370,534.

1,482,325.

Excédent des revenus sur les dépenses

388.

1,813.

Manoir pour retraités



Un chez-soi. Le Saint-Malo vous offre 4 types de suites climatisées (à réglage individuel) et un service d'entretien ménager quotidien. Le grand luxe! Les activités récréatives sont variées: soirées du bon vieux temps, tissage, billard, bain tourbillon, parades de mode, récitals, etc. Tout ce que ça vous prend pour vous sentir chez vous et n'avoir à vous occuper de rien!

Une table. Une salle à dîner accueillante! Un menu qui se compose de plats de choix et très variés. Le vin est compris dans le repas du soir. Nous offrons aussi le service aux suites pour les petits soupers en tête-à-tête. Au Saint-Malo, vous pouvez bien manger, à votre faim et à votre goût.

Un environnement. Dominant le fleuve, le panorama est exceptionnel. Un jardin

bien aménagé pour les promenades; à deux pas des services de la ville: autobus, métro, église; à 15 minutes du centre-ville! Où que vous tourniez la tête, l'environnement est agréable et vous vous sentez bien.

Une attention. Le Saint-Malo, c'est une attention de tous les instants avec des moyens de sécurité modernes: boutons de signalisation d'urgence, détecteurs thermiques, réception sous surveillance nuit et jour, infirmière en service 24 heures par jour et médecin attaché à la maison. Vous êtes vraiment choyés! Il y a aussi le dépanneur, le service bancaire, le salon de coiffure, les services religieux et le nettoyeur. Tout est là; on s'occupe de vous comme vous le méritez.

Soyez choyés! Choisissez le Saint-Malo, gâtez-vous un peu!

LE SAINT-MALO

390, rue Bord de l'Eau
Longueuil (Québec)
J4H 3Z4
(514) 651-0290

un seul numéro

285-7111

pour placer votre
petite annonce dans

rive nord

et

rive sud

tous les mardis

Supplément inclus dans LA
PRESSE régulière du mardi.

Toutes les nouvelles importantes
de la semaine se rapportant à
chaque région.

la presse

BOUCHERIE SCHLOSSER Ltée
AU BEC FIN ENRG.



Spécialité: Coupe européenne
Viandes de 1ère qualité
Boeuf - Veau - Porc - Agneau frais
Lapins - Cailles - Volailles
Produits d'importation - Fromages
Charcuterie fine
Service de congélateur

M. et Mme Jean Schlosser, props 676-3555
2585, boul. Lapinière
Brossard

Saint-Hubert invite les municipalités à un front commun pour abolir le péage sur le pont Champlain

par Michel GIRARD

Le conseil de ville de Saint-Hubert vient de demander à l'ensemble des municipalités de la Rive sud de faire front commun afin d'exiger du ministère fédéral des Transports l'abolition du péage sur le pont Champlain.

Dans une lettre qui a été envoyée à une vingtaine de municipalités de la Rive sud immédiate de Montréal, l'administration municipale de Saint-Hubert recommande à chaque conseil de ville d'adopter une résolution à cet effet et de la faire suivre au ministre des Transports, M. Otto Lang.

Si les villes appuient la requête de Saint-Hubert, ce sera la première fois depuis la construction du pont Champlain en 1962 qu'un tel mouvement d'envergure réclamera l'élimination du péage. Antérieurement, des petits groupes avaient vainement tenté

leur chance avec une pareille demande.

Comme les ponts Jacques-Cartier, Victoria, Mercier et le tunnel Hippolyte-Lafontaine permettent de traverser sans frais le fleuve Saint-Laurent, le conseil de Saint-Hubert trouve injuste de payer un droit de passage sur le pont Champlain.

A son avis, cette forme de «surtaxe», aussi minime soit-elle, n'a pas sa raison d'être car elle crée une injustice envers la majorité des 80,000 automobilistes devant emprunter quotidiennement ce pont pour aller au travail.

Outre cette iniquité à l'égard des résidents de la Rive sud qui se doivent d'utiliser le pont Champlain, le conseil municipal de Saint-Hubert est d'avis que le péage est la principale conséquence des embouteillages qui ont lieu lors des heures de pointe, le matin et le soir.

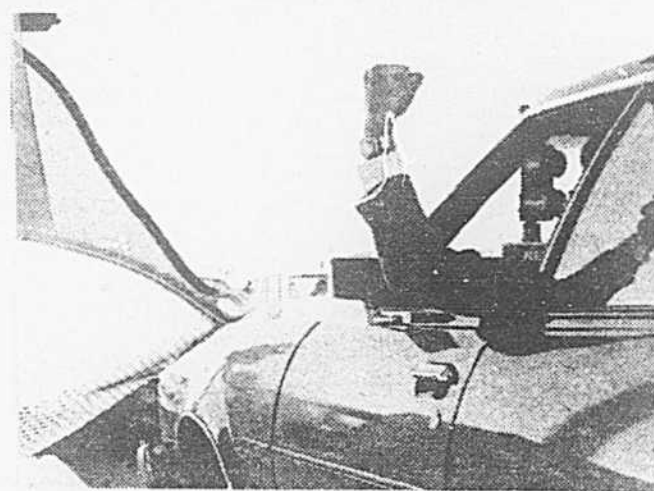


photo Robert Naden, LA PRESSE

Le moment est-il vraiment venu d'abolir le péage?

Tout en admettant le bien-fondé de cette requête, le directeur de la société de la Couronne «Les ponts Champlain et Jacques-Cartier Inc.», M. Jacques Lavigne, doute fortement que le ministère des Transports acquiesce à cette demande.

D'après M. Lavigne, c'est une question de

stratégie: «Tous les ponts à travers le Canada, à l'exception de Champlain, Jacques-Cartier et Mercier, sont entièrement de juridiction provinciale. Comme le fédéral souhaite que le gouvernement du Québec prenne un beau jour ces trois ponts à sa charge, enlever le péage sur Champlain diminuerait grandement nos chances de faire accepter par la province ce transfert à cause des frais d'opération.»

Entretenir ces ponts coûte, selon M. Lavigne, quelque sept millions de dollars par année. Le pont Champlain, avec son système de péage, couvre ses frais d'opération de l'ordre de \$4.5 millions.

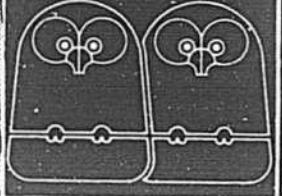
Le reste du budget provient des coffres du gouvernement fédéral. «Vous pouvez être certain qu'au ministère des Transports, on ne demanderait pas mieux que de céder ces ponts au Québec, ne serait-ce que pour les quelques millions que ça coûte au niveau de l'entretien et les tracasseries administratives inhérentes. On n'a aucun intérêt à les garder», a précisé M. Lavigne.

Soulignons d'autre part que, selon M. Lavigne, c'est afin d'éviter de fausser l'image du port de Montréal que le gouvernement du Canada a décidé récemment de retirer la gestion de ces ponts au Conseil des ports nationaux et de créer une société de la Couronne «Les ponts Champlain et Jacques-Cartier».



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Retour vers la Rive sud, à l'heure de pointe, sur le pont Champlain.



LES CHOUETTES
boutique
de décoration

- Papier peint
- Rideaux et tentures
- Stores verticaux
- Meubles: Kaufman, Reff, Tella, Caron, Toe-Van, Renaissance, Belus, Camo, Yugo, Artifex, etc.

- Lampes
- Reproductions et gravures encadrées
- Bibelots
- Articles de cuisine

270, rue Saint-Jean
(entre Saint-Charles et Saint-Laurent)
Longueuil
679-6440 ou 679-4460



Caisse d'entraide économique de Brossard



Denis Roy

Les administrateurs de la Caisse d'entraide économique de Brossard sont fiers de reconnaître le mérite de Monsieur Denis Roy. Il s'est classé le meilleur recruteur de la caisse pour le mois de novembre.

La CEEB est située au
7591, boul. Taschereau
Brossard, Québec.
Tél.: 656-8400

POUR VOS ANNONCES

PUBLICITE DETAIL 285 7202
PUBLICITE GENERALE 285 7306

Les taxes augmenteront de 7.5 p. cent en 1979

par Michel GIRARD

En dépit d'un budget d'austerité, l'administration de Beloeil se verra obligée d'augmenter en 1979 le fardeau fiscal de ses contribuables d'environ 7.5 p. cent.

C'est ce qu'a révélé à La Presse le maire Jacques Meunier, précisant toutefois que le budget 1979 ne pourra être finalisé avant quelques semaines en raison des pourparlers actuels au sujet de la vente de l'Hydro-Beloeil à l'Hydro-Québec qui, dans le cas d'une entente prochaine, influencerait l'ordre de grandeur des

dépenses et des revenus de la municipalité.

Cette hausse approximative de 7.5 p. cent fera passer le taux de la taxe foncière de \$1.81 du \$100 d'évaluation à \$1.95, soit une augmentation de 14 cents.

Pour une maison unifamiliale évaluée à \$25,000, le contribuable de Beloeil verra donc son compte de taxes subir une augmentation de \$35.

Selon le maire Jacques Meunier, cette hausse des taxes servira à défrayer une augmentation prochaine de l'ordre de 6 p. cent au niveau des

salaires des employés de la ville, dont les conventions collectives se terminent au 31 décembre 1978.

D'autre par, le maire Meunier a signalé qu'en raison de la situation économique difficile, la construction domiciliaire a subi un ralentissement important au cours de l'année. A son avis, ce ralentissement a entraîné un manque à gagner de \$6 millions au poste de l'évaluation municipale.

L'agrandissement du poste de police, l'aménagement d'une nouvelle conduite d'eau pour la municipalité de St-

Jean-Baptiste, l'augmentation du service de la dette, les dépenses pour régler le problème relié au refoulement d'eau dans le secteur Villa Beloeil... sont les autres facteurs qui expliquent, d'après M. Meunier, la hausse des taxes.

Outre cette augmentation de la taxe foncière, il faut ajouter un autre supplément de \$15 pour les taxes d'eau et de cueillette des ordures, supplément qui s'applique uniformément à tous les contribuables.

Précisons que la taxe d'eau sera majorée de \$10 (\$100 au

lieu de \$90) tandis que celle des ordures augmentera de \$5 (\$40 plutôt que \$35).

Sans compter les taxes d'améliorations locales, le propriétaire d'une maison évaluée à \$25,000 devra déboursier l'an prochain une somme de \$627.50 au chapitre des taxes générales, ce qui représente un montant de \$50 de plus que cette année (\$577.50).

Au cours de l'année 1979, Beloeil n'entreprendra aucun projet d'envergure et n'engagera aucun employé de plus.



SECURITÉ ÉLECTRONIQUE
PROTECTION CONTRE LE FEU ET LE VOL
BROSSEAU
3256 Grande Allée St-Hubert
678-3430

DÉTECTEUR DE FUMÉE
SYSTÈME DE COMMUNICATIONS

ATTENTION
PROTEGEZ-VOUS
contre les voleurs!

Système d'alarme de tous les genres.
Estimation gratuite
Travail garanti

SERVICE ELECTRONIQUE
BROSSEAU INC.
3256, av. de la Grande Allée, Saint-Hubert, Québec. **678-3430**
31, rue Evangeline, Granby, Québec. **378-0139**



Spécialiste du
Store Vertical
INSTALLATION GRATUITE
LIVRAISON RAPIDE

Poly Décor

2877 CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL
CENTRE COMMERCIAL PLACE DÉSORMEAUX
670-3450

rive sud

UNE INFORMATION COMPLETE

UNE EQUIPE PROFESSIONNELLE ET CONSCIENCIEUSE VOUS RAPPORTE CHAQUE SEMAINE LES EVENEMENTS QUI SURVIENNENT DANS VOTRE LOCALITE.

LA PRESSE RIVE-SUD couvre toutes les activités qui vous intéressent: les affaires municipales, syndicales et policières. Il donne une place importante à l'éducation, aux sports, aux loisirs et à l'environnement.

Ce tabloïd s'ajoute à toute la gamme des services que vous offre déjà LA PRESSE.

Policiers de Candiac: les négociations traînent

par Germain TARDIF

Depuis près d'un an qu'elles durent, les négociations entre la Fraternité des policiers de Candiac et la ville concernant de nouvelles ententes salariales n'ont pas encore abouti.

La convention collective entre les deux parties qui se termine le 31 décembre prévoyait une ouverture du contrat aux fins de négociations salariales le 1er janvier dernier.

Les négociations sur les salaires ont débuté en mars dernier. Il y a eu trois rencontres après quoi les deux parties sont allées en conciliation.

Un porte-parole de la Fraternité des policiers a déclaré que le rapport du conciliateur a fait l'objet d'une entente de principe, le 2 octobre dernier, entre les représentants de la ville et ceux de la Fraternité.

Lors d'une réunion subséquente du conseil municipal, toutefois, le conseil a refusé cet accord et s'en est tenu aux offres faites par la ville le 1er juillet.

La Fraternité, pour sa part, a fait de nouvelles demandes le 6 octobre, prenant bien garde, selon la Fraternité, de ne pas dépasser la masse salariale prévue dans le budget 1978 de la ville pour les policiers.

Le 17 novembre, la ville a fait savoir qu'elle refusait ces demandes, s'en tenant à ses offres de juillet dernier.

Le 29 novembre, la Fraternité a fait de nouvelles demandes comportant certaines modifications mais demeurant toujours à l'intérieur du budget 1978. Le 5 décembre: nouveau refus de la ville.

A la suite de ces derniers développements, les policiers ont décidé

d'aller en arbitrage. Ils avaient, d'ailleurs, fait une demande en ce sens dès le 2 novembre. La ville n'a pas encore choisi son arbitre, ce qui veut dire qu'elle risque que ce soit le gouvernement qui en choisisse un pour elle.

Les policiers demandent une augmentation moyenne de 11.6 p. 100 pour l'année qui s'achève, augmentation rétroactive au 1er janvier dernier.

La ville, pour sa part, leur offre une augmentation de 10 p. 100.

L'année 1979 risque donc d'être pénible dans les relations entre la ville de Candiac et ses policiers car ce sera une année de négociations pour la signature d'une nouvelle convention collective de deux ans alors que les négociations concernant les salaires de 1978 seront encore en cours.

Longueuil Une pétition pour réclamer le gel du prix du lait et la baisse du prix du boeuf

par Denis LAVOIE

A bas l'augmentation du prix du lait et du boeuf, scande le Comptoir alimentaire des travailleurs de Longueuil, qui a décidé de lancer une offensive contre la hausse «tout à fait inacceptable» du prix du lait et les augmentations «révoltantes» du prix du boeuf, qui profiteraient surtout aux grands détaillants en alimentation qui ont réalisé d'importants profits.

«Une pétition pour revendiquer le gel du prix du lait et la baisse du prix du boeuf» a donc été lancée par le Comptoir alimentaire des travailleurs de Longueuil qui invite tous ceux et celles qui partagent son mécontentement à signer et faire circuler la pétition en s'adressant au comptoir, au 562 rue Saint-Thomas à Longueuil (les jeudis et vendredis de 18h à 21h) ou en téléphonant au 677-1791.

L'augmentation de 2 à 3 cents du prix du lait, autorisée par la Régie des Marchés agricoles, pour porter à \$0.54 le prix du litre de lait «vise principalement à augmenter les profits des détaillants en alimentation comme Steinberg, Dominion, IGA, etc.» soutient le Comptoir alimentaire.

Signalant au passage que le prix de la livre de steak haché est passé de \$0.57 en juin 1977 à \$1.51 en juin 1978, le Comptoir alimentaire rappelle que le coût de la commande d'épicerie hebdomadaire

re d'une famille moyenne a plus que doublé en dix ans, passant de \$30.00 à \$75.00.

C'est donc une situation de crise que dénonce le Comptoir alimentaire, crise qui aurait profité aux capitalistes «des secteurs d'équipements agricoles (Mas-

sey-Ferguson), des produits de la viande (Canada Packers) et des magasins d'alimentation (Steinberg, Dominion) qui ont réalisé à eux seuls des profits de \$977,5 millions. Durant cette même période (1973 à 1975), la perte des éleveurs de boeuf se chiffrait à \$412 millions».

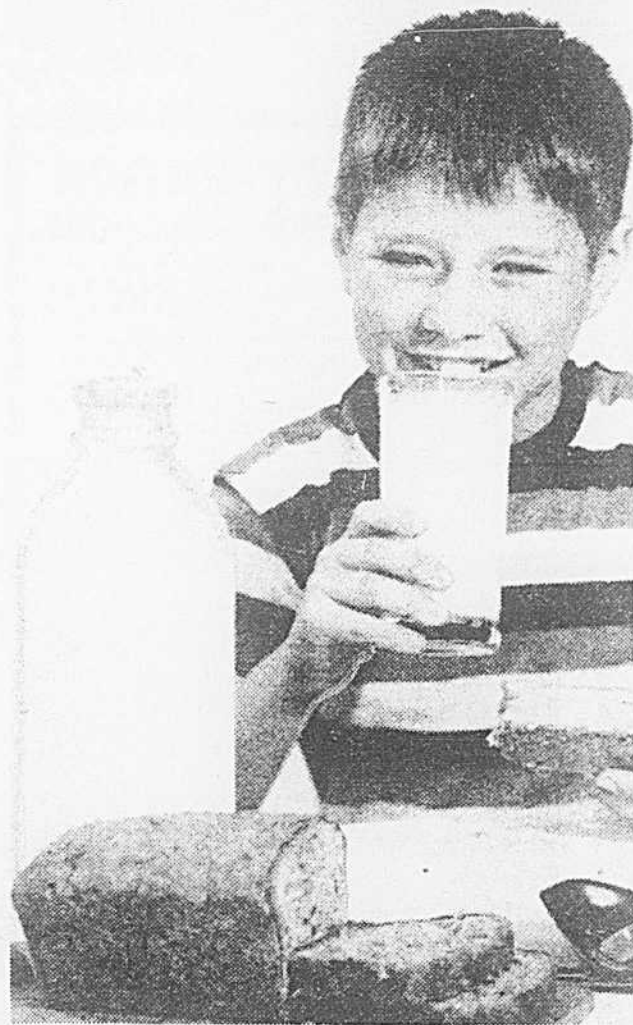


photo LA PRESSE

Le Comptoir alimentaire des travailleurs de Longueuil lance une offensive contre la «hausse tout à fait inacceptable».

Boucherville Le réservoir de l'ouest aura sa conduite maîtresse

par Lucien RIVARD

Le réservoir d'eau potable, actuellement en construction dans l'ouest de Boucherville et qui sera parachevé à la fin d'avril ou au début du mois de mai prochain, aura sa source d'alimentation.

En effet, le conseil municipal local vient de donner le feu vert à un règlement prévoyant un emprunt de \$713,000 pour la construction d'une conduite maîtresse pour se brancher sur la conduite d'alimentation venant de Longueuil.

On a même insisté pour accélérer le processus d'élaboration de ce projet afin de pouvoir demander des soumissions au cours de janvier et de procéder au plus tôt à la construction pour que cette conduite puisse être en place au moment où le réservoir sera prêt à entrer en opération.

Le projet de cette conduite avait entraîné en longueur en raison des objections des Services de protection de l'environnement qui ne voyaient pas l'utilité d'une telle construction.

Des études précises, voulant que le raccord sur les seules conduites secondaires aurait eu pour effet de faire baisser la pression de façon dramatique le long de ces conduites, ont finalement fait fléchir les fonctionnaires des SPE.

Ces projets s'inscrivent dans le programme d'alimentation en eau potable sur toute la Rive sud, projet qui est subventionné à environ 50 p. cent par le gouvernement du Québec.

faites paraître une annonce **la presse** gratuite dans **la page le babillard rive sud** **la presse** **aubaines moins de 100** Il ne vous en coûte absolument RIEN pour annoncer vos articles à vendre dans **la presse** **rive sud** le mardi, dans les annonces classées Un simple appel suffit **285-7111** et mentionnez que vous désirez placer votre texte dans le babillard rive sud

- maximum 20 mots
- un seul article et le prix mentionné sera inférieur à \$100.00
- une seule parution par annonce
- aucune modification ou annulation acceptée
- aucune annonce commerciale acceptée

La Presse se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme à la description ci-dessus.
Les annonces seront publiées le premier mardi disponible.

CANDIAC

Augmentation de 12 cents de la taxe foncière

par Germain TARDIF

Les contribuables de Candiac verront leur taxe foncière totale accrue de 12 cents du \$100 pour l'exercice 1979.

Dans son budget adopté par le Conseil municipal pour l'exercice 1979, il est prévu que de \$1.11 pour 1978, elle passera à \$1.23 du \$100 à compter du 1er janvier.

Pour une résidence évaluée à \$30,000, ceci équivaut à une augmentation de \$36, soit 9.2 p. 100 de plus que l'an dernier, sans abonnement au réseau communautaire de télévision, ou de 7.7 p. 100 avec TV.

Le coût de l'abonnement au réseau, en effet, ne change pas et reste à \$75 par année, non plus que la taxe d'eau, qui reste à \$60.

Le budget 1979 prévoit des dépenses totales de \$4,186,602, soit une augmentation de 9.7 p. 100 sur le budget de l'année précédente qui était de \$3,814,708.

Les revenus prévus en taxes spéciales et autres sources s'établissent à \$3,532,511. Si l'on ajoute à ce chiffre le surplus de \$37,000 pour 1978, il reste à prélever de la population, pour 1979, en taxes foncières générales, une somme de \$617,091, soit 62 cents sur \$100 d'évaluation. La taxe spéciale étant de 61 cents, ceci fait une taxe foncière totale de \$1.23 par \$100 d'évaluation.

L'envoi des comptes est prévu pour le début de janvier et l'intérêt des arrérages a été fixé à 12 p. 100.

Tableau comparatif des dépenses

	1979	1978
Services législatifs	\$26,320	\$27,802
Administration générale brute	\$317,850	\$296,088
CIMAG	\$5,000	\$5,000
Service de la dette	\$2,134,157	\$2,014,960
Cour municipale	\$16,000	\$15,450
Sécurité publique:		
police	\$388,060	\$335,853
incendies	\$23,436	\$18,371
brigadiers	\$5,800	\$5,000
Travaux publics:		
administration	\$20,000	\$18,054
voirie-été	\$151,000	\$113,600
voirie-hiver	\$125,000	\$100,000
circulation	\$13,000	\$7,000
Eclairage des rues	\$68,000	\$58,500
Embellissement des emprises	\$62,500	\$37,500
Hygiène du milieu:		
administration	\$28,100	\$27,051
usine de filtration	\$299,725	\$269,600
compteurs, etc.	\$6,000	\$7,000
réseau d'aqueduc	\$81,700	\$75,299
égouts et ordures	\$89,800	\$87,500
Récréation:		
administration	\$166,793	\$153,584
activités	\$127,640	\$113,935
bibliothèque	\$30,721	\$27,561
Dépenses totales	\$4,186,602	\$3,814,708
Moins: revenus de taxes spéciales et autres sources	\$3,532,511	\$37,000
surplus 1978	\$37,000	
Taxe foncière générale nécessaire	\$617,091	

Une subvention de \$200,000 pour une bibliothèque centrale des petites villes

Par Germain TARDIF

Le ministère des Affaires culturelles a versé une subvention de \$200,000 pour l'établissement d'une bibliothèque centrale de prêt de livres dans la région de la rive sud de Montréal.

M. Jean-Yves Théberge, de L'Acadie, président du conseil d'administration de la BCP Rive sud, a précisé que le but de cet

organisme est de pourvoir les citoyens des municipalités de moins de 5,000 habitants d'un service public de lecture.

La subvention permettra d'aménager une bibliothèque centrale, dont le choix du local n'a pas encore été décidé mais qui se situera vraisemblablement à LaPrairie, et à la pourvoir de livres.

Ceux-ci seront loués et livrés par camion aux municipalités qui, elles, se chargeront d'aménager leurs propres services de bibliothèque pour leurs citoyens.

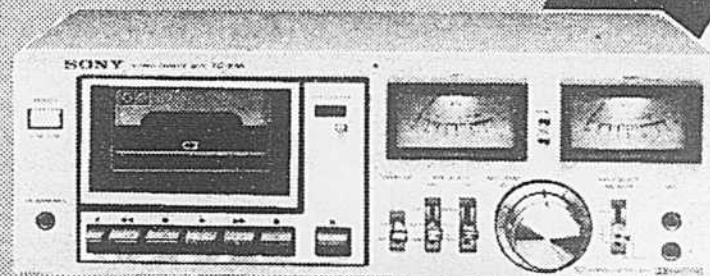
La BCP Rive sud pourrait ainsi desservir environ 130 municipalités à faible densité de population sur un territoire équivalant à

peu près à la région administrative 6-c.

Des frais de location peu élevés seront versés par les municipalités intéressées, mais le plus gros du financement de cette entreprise sans but lucratif sera assuré par des subventions annuelles du ministère des Affaires culturelles, soit dans une proportion de 75 à 80 p. 100.

Le service fait toute la différence!

et c'est la base de notre succès



ENREGISTREUSE A CASSETTES STEREO SONY TC-K4A

Enregistreuse à cassettes comportant le nouveau moteur surpuissant, utilisable en voiture, pratique manette d'interruption d'enregistrement.

SPECIFICATIONS

Genre: Mini-cassette
Têtes: 2
Moteur: 1
Système servo: générat. de fréquence. Système d'entraînement: cabestan simple. Durée du bobinage: 90 secondes (C-60). Pleurage et scintillement: 0.06%
Réponse de fréquence:

	Ox. Fer.	Chr. Diox.	Normale
+3dB	30-15,000 Hz	30-15,000 Hz	30-13,000 Hz

SONY



ENREGISTREUSE A CASSETTES STEREO SONY TC-H2A

Enregistreuse à cassettes, chargement frontal, nouveau moteur servo-contrôlé, perfectionné. Utilisation facile.

SPECIFICATIONS

Genre: Mini-cassette
Têtes: 2
Moteur: 1
Système servo: générat. de fréquence. Système d'entraînement: cabestan simple. Durée du bobinage: (C60) 90 secondes. Pleurage et scintillement: 0.06% WRMS.
Réponse de fréquence

	Ox. Fer.	Chr. Diox.	Normale
+ 3dB	40-14,000 Hz	40-14,000 Hz	40-12,500 Hz



ATELIERS ELECTRONIQUES BROSSEAU INC.

3256, rue Grande-Allée,
Saint-Hubert, Québec
678-3430

31, rue Evangéline,
Granby, Québec
378-0139



LES SPECIALISTES DE L'ÉLECTRONIQUE



«Je laisse une ville en excellente santé financière», affirme fièrement M. Léon Gravel après avoir pris une retraite bien méritée, ayant passé 20 ans au conseil municipal de Brossard. Tout occupé qu'il était avec les affaires de la ville, le conseil des maires, le commissariat industriel, la CTRS, et autres charges relevant de ses fonctions de maire, ses enfants n'ont pas eu l'occasion de le voir souvent à la maison le soir. Aujourd'hui devenus des adultes, ils pourront peut-être réussir à voir leur père sans prendre rendez-vous.

Texte de
Lucien RIVARD

Photos de
Denis COURVILLE

Vingt ans de vie municipale Léon Gravel affirme laisser Brossard en bonne santé

Aussi paradoxal que cela puisse paraître à première vue, surtout quand il est question d'une ville qui a vu sa population passer de 2,500 à plus de 43,000 habitants en l'espace de 20 ans, c'est en contenant son développement que la ville de Brossard a réussi à progresser tout en maintenant un taux de taxation à un niveau enviable sur la Rive sud.

«En contenant le développement et en plaçant les bonnes personnes aux bons endroits», affirme l'ex-maire Léon Gravel, qui vient de prendre sa retraite de la politique municipale après avoir siégé 20 ans sur le conseil, soit depuis la première élection qui s'est tenue dans cette ville, fondée en 1958.

On sait que c'est le morcellement de la paroisse de Laprairie qui avait donné naissance à la fois aux villes de Brossard et de Candiac.

Brossard a reçu son nom à partir de celui du maire de la paroisse de Laprairie, M. Georges-Henri Brossard. Ce dernier devait d'ailleurs présider aux destinées de la nouvelle ville de Brossard pendant neuf ans avant de se retirer.

M. Gravel, pour sa part, s'était fait élire conseiller lors du premier scrutin municipal, tenu en juillet 1958. Il a rempli trois mandats de trois ans à titre de conseiller, avant de fonder le Parti populaire de Brossard et se faire élire à la mairie en 1967, 1970 et 1974.

«Dès le départ de la nouvelle ville, souligne M. Gravel, nous avons commandé un plan directeur d'urbanisme de la firme Beauchemin,

Beaton, Lapointe, plan dont nous avons toujours suivi l'idéologie de base.

«Après avoir constaté les mauvaises expériences d'autres villes, nous avons convenu de ne jamais accepter de développement éparpillé en construisant des égouts à la grandeur de la ville», ajoute-t-il.

La politique de base: ne rien construire au-delà de la voie ferrée et remplir les trous avant d'aller plus loin, continue encore d'être appliquée aujourd'hui.

Après la construction du pont Champlain et l'engouement pour Brossard qui s'ensuivit, on avait d'ailleurs le choix des projets de développement et l'on pouvait dicter des normes aux développeurs.

L'ex-maire Gravel avait commencé à viser la mairie de la ville dans les quelques années qui ont précédé l'élection de 1967. «Le maire Brossard marchait un peu trop à la bonne franquette et selon un vieux système, il faisait un peu trop fi des règlements et l'opposition a commencé à prendre le dessus», affirme-t-il.

Après avoir été élu maire, il a entrepris de faire un «clean-up», comme il dit, pour tout repartir sur des bases solides.

«Je suis allé voir le maire Jean Drapeau et je lui ai demandé de me prêter des policiers pour former un corps de police», a-t-il dit.

Avec deux lieutenants et deux sergents de la police de Montréal, qui ont passé six mois à Brossard, on a pu former un service de police pour cette ville.

Puis, M. Gravel est allé chercher M. Richard Labrecque, qui a débuté comme ingénieur de la ville pour être rapidement promu au rang de directeur général alors que M. Paul Roy se voyait confier la tâche du service du génie.

«Je connaissais déjà ces deux hommes pour avoir travaillé avec eux et je savais qu'ils étaient compétents et je pouvais me fier sur eux», soutient M. Gravel.

«Nous avons agi de même dans tous les services, que ce soit avec M. Albert Larivière comme chef du service des incendies, M. André Montpetit, aux loisirs, etc. nous avons mis les bons gars aux bonnes places», dit M. Gravel.

Pendant six ans, M. Gravel a travaillé sans salaire. Il se rappelle que, par la suite, il avait touché quelque chose comme \$375 par an. «A cette époque, il fallait vraiment aimer cela pour se lancer dans la politique municipale» se plait-il à répéter.

Vingt ans en politique municipale, ça passe vite «très vite même», affirme M. Gravel en ajoutant: «Quand on vient d'être élu, on se dit que ça va être long quatre ans. Toutefois, quand il n'y a pas trop de tiraillement et que l'on arrive bien dans ses budgets, le temps passe sans qu'on s'en aperçoive».

Et des tiraillements, il n'y en a pas eu de sérieux au cours de ces 20 ans. Il y a bien eu quelques petits accrochages dans le domaine des loisirs «mais c'est normal, dit M. Gravel, parce que les gens veulent toujours en avoir



«Vingt ans en politique municipale, ça passe très vite, surtout quand on n'a pas de problèmes majeurs et que les budgets s'équilibrent à tous les ans», soutient M. Léon Gravel qui vient de se retirer de la mairie de Brossard après avoir siégé au conseil local depuis les tout débuts de la ville.

davantage dans ce domaine». Il soutient qu'en 20 ans, le budget de ce service est passé de \$4,000 à \$1,400,000.

La principale polémique qu'il a eu à vivre au cours de ces longues années a été celle qui a entouré l'achat par la municipalité du terrain de golf local, il y a moins de quatre ans.

C'est avec l'adoption par Québec d'une nouvelle loi sur les référendums que Brossard a réussi à «passer» ce projet au nez de la population.

«L'achat du terrain de golf est peut-être le meilleur placement que nous ayons fait, affirme aujourd'hui M. Gravel, même s'il a fallu faire des investissements pour le remettre en état. Avec l'aide de bons employés, ajoute-t-il nous en avons fait quelque chose de bien et une affaire qui se finance toute seule et même qui rapporte à la ville.»

M. Gravel n'a jamais connu la défaite politique. Il a été talonné de près lors de l'élection de 1974 mais il affirme que c'est tout simplement parce qu'il n'a pas fait de

campagne, ayant été retenu à la maison pendant cinq semaines par une mauvaise pneumonie que le résultat n'a pas été plus imposant.

Pourquoi se retirer d'une ville où tout semble aller si bien? L'ex-maire soutient qu'avec son poste de maire de commissaire à la CTRS, sur le conseil des maires et au commissariat industriel, il était pris tous les soirs et il devait négliger son commerce (M. Gravel est propriétaire d'un garage depuis 10 ans).

«Et puis, dit-il, je me suis dit qu'après tout ce temps, les gens doivent avoir envie de voir des nouvelles figures.»

«De toute façon, je laisse une ville en bon état et l'automne dernier la Commission municipale du Québec nous disait que nous avions l'une des villes les mieux administrées au Québec», souligne-t-il avec fierté.

Comment pourrait-on mieux résumer les 20 ans de vie politique de M. Gravel sinon par deux simples petits mots qui veulent tout dire:

MISSION ACCOMPLIE.

Saint-Hubert exige d'être consulté sur les modifications aux circuits d'autobus de la CTRS

par Michel GIRARD

Mécontents des modifications apportées par la Commission de transport de la Rive sud de Montréal sur les circuits 5 et 8, 500 usagers de Saint-Hubert viennent de déposer deux requêtes au conseil de ville pour qu'il presse la direction de la CTRS à remettre tout de suite en place le même service.

Les citoyens allèguent dans les pétitions que les circuits actuels ne tiennent pas compte des besoins de la population. Les nouveaux trajets leur apparaissent totalement inadéquats comparativement à ceux qui existaient auparavant. Correspondance d'autobus, longue attente, éloignement des arrêts d'autobus,

inaccessibilité pour les personnes âgées... tels sont les principaux problèmes occasionnés par les changements.

Bien informé de cette situation, le conseil a appuyé les requêtes de ses citoyens en adoptant une résolution qui demande à la CTRS de rétablir les anciens trajets immédiatement et de les laisser en vigueur tant et aussi longtemps qu'on ne proposera pas des circuits plus adéquats pour desservir la population de ces secteurs.

De plus, l'administration de la ville de Saint-Hubert s'est engagée à demander à la direction de la CTRS de n'effectuer aucune modification sur les circuits actuels d'autobus avant de recevoir leur feu vert.

Pour ce faire, la CTRS

devra soumettre au conseil ses nouveaux trajets, de manière à pouvoir lui permettre de consulter les citoyens concernés. Si les gens acceptent les changements proposés, la commission de transport pourra par la suite les mettre en vigueur.

Appelé à commenter les demandes de la ville, le directeur de la CTRS, M. Jacques Gilbert, a répondu que «les revendications des citoyens au sujet du circuit 8 seront satisfaites à 75 p. 100, grâce à l'entrée en vigueur à la mi-décembre d'un plan modifié qui a été accepté vendredi dernier par le conseil d'administration».

Avant de procéder à des modifications sur les circuits d'autobus, la CTRS les présentera au conseil municipal.

«Nous acceptons de consulter la ville... mais, si jamais le conseil s'oppose à un trajet modifié que nous jugeons essentiel, il est clair qu'on le réalisera quand même», de préciser M. Gilbert, en ajoutant que toutes modifications des circuits ou implantation de nouveaux trajets s'appuient toujours sur des études sérieuses.

Pour ce qui est du circuit 5, M. Gilbert a déclaré qu'il n'était pas question d'acquiescer aux vœux des citoyens.

A son avis, les changements effectués sur ce circuit se sont révélés nécessaires et ils ne pénalisent pas les usagers. Ce qui signifie que les revendications des citoyens resteront lettre morte, si l'on se fie aux propos du directeur de la CTRS.



photo Robert Nadon, LA PRESSE
M. Jacques Gilbert, président de la CTRS.

Le CLSC joint les protestataires

par Denis LAVOIE

A Saint-Hubert, l'heure est à la contestation de la Commission de transport de la Rive sud, le conseil d'administration du CLSC de Saint-Hubert ayant joint sa voix au chœur de protestations soulevées par un simple citoyen de cette municipalité, qui revendique plusieurs changements aux politiques de la CTRS. M. Jean-Marc Jutras a ainsi déjà reçu l'appui des édiles municipaux, et maintenant celui du Centre local de services communautaires.

La formation d'un comité des usagers du transport en commun, des transformations de tarifs (augmentations pour diminuer les déficits, mais réductions pour les personnes âgées) et l'abolition de circuits non rentables sauf peut-être pour les commerçants, selon ce qu'affirme le directeur du CLSC de Saint-Hubert, forment l'essentiel des revendications qui impliqueraient une modification importante du fonctionnement de la CTRS.

A ce vent de changement et de «démocratisation» qu'a soulevé un citoyen de Saint-Hubert s'ajoutent les protestations d'autres citoyens qui continuent de s'opposer à des changements de circuits d'autobus, dont tout particulièrement au circuit de l'autobus 8, après que la CTRS eut refusé d'accéder aux demandes de ce groupe de

citoyens dont la pétition avait été endossée par le conseil municipal qui l'a transmise sans succès à la CTRS.

Gratuité

La gratuité du transport en commun pour les personnes âgées qui prendraient l'autobus hors des heures de pointe

s'ajoute aux revendications qu'a voulu endosser le CLSC de Saint-Hubert, qui serait d'accord avec une augmentation du tarif à \$0.50.

L'abolition de circuits non rentables, comme celui de l'autobus 51 qui ne transporte des clients aux Galeries Couineau qu'aux heures d'af-

fluence, et l'idée de former un comité des usagers soutient par ailleurs au conseil d'administration du CLSC.

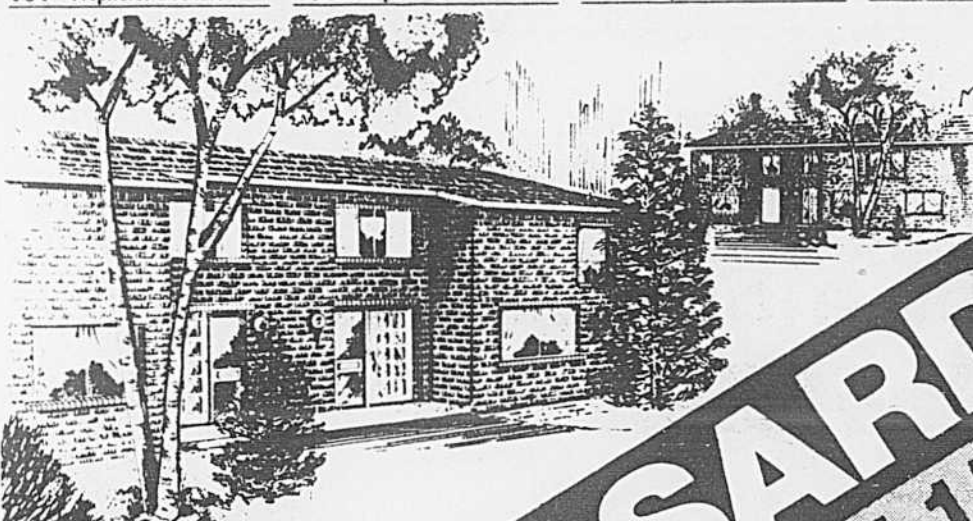
La représentation des usagers sur le conseil d'administration de la CTRS, joint à l'existence d'un comité qui permettrait aux usagers du transport en commun de se

faire entendre, est une idée qui mérite d'être discutée. Il faudrait cependant élaborer davantage et embarquer dans la discussion des citoyens des autres municipalités de la Rive sud, laisse entendre Serge Mongeau, directeur général du CLSC de Saint-Hubert.



Un vent de changement et de «démocratisation» souffle à Saint-Hubert.

Photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE



À BROSSARD
PRIX À PARTIR DE \$45,150

3 OU 4 CHAMBRES À COUCHER • UNE MAISON DE LUXE SANS SOUCI D'ENTRETIEN

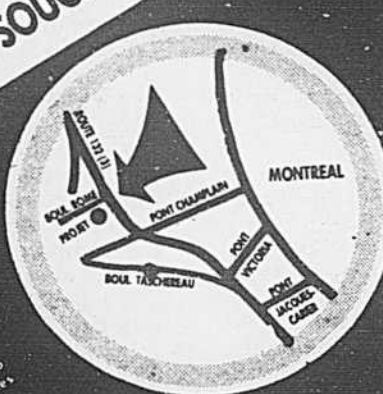
PARVILLONS GROUPES

Luxueuses maisons en brique
 Chauffage électrique
 Solives en acier
 Garage souterrain chauffé
 Réseau de teledistribution
 Piscine pour enfants — Courts de tennis — Terrain de jeux
 Ravissant foyer
 4 salles de toilette
 Armoires de cuisine de qualité
 Sous-sol fini plus salle de jeu
 Entrées privées devant et derrière

EXCLUSIVITE: Piscine — Piscine pour enfants — Courts de tennis — Terrain de jeux

POUR S'Y RENDRE Traverser le pont Champlain et tourner sur le boulevard Taché jusqu'à la sortie appropriée. Passer le centre commercial Woolko tourner à droite sur le boulevard de Rome et suivre les enseignes.

Lundi au vendredi 1:00 à 6:00 p.m.
 Samedi et dimanche 6:30 à 9:00 p.m.
 12:30 à 5:00 p.m.



Bonavista
 REALISATEUR DU PROJET TERRASSE
 NEUFCHATEL A ST-LAMBERT
 671-4881
 671-5916

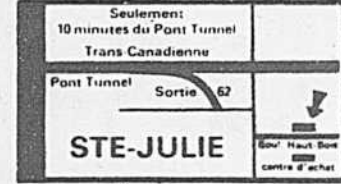
terrasses
VAL des BOIS
 102 BOUL HAUT-BOIS, STE-JULIE



Logement modèle ouvert aux visiteurs
LOCATION

2½ pièces	\$160.00
3½ pièces	\$180.00
4½ pièces	\$230.00
5½ pièces	\$265.00

AGENT DE LOCATION: Jean-Marc Painchaud



UNE REALISATION:
 CAMPEAU, GAGNON, GUENETTE INC.

Semaine: de 9 à 21 heures
 Sam. Dim.: de 12 à 18 heures

information
(514) 649-5009

Les Appartements
MAPLES
 129 MAPLE
 CHATEAUGUAY

691-8253

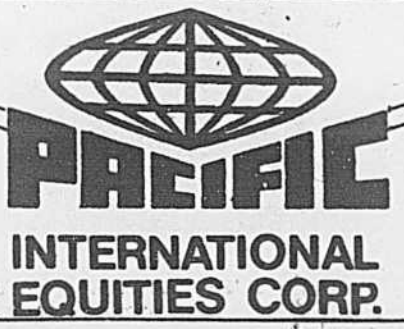
VENEZ NEGOCIER VOTRE NOUVEAU BAIL

1½ - 3½ - 4½

Nos appartements sont administrés avec une bonne réglementation.
 Tranquillité et propreté sont de rigueur.

CENTRE VILLE • TRES PRES CENTRE D'ACHATS ET ECOLES

- Appartements modernes
- Service de conciergerie 24 heures par jour
- Chauffage électrique avec contrôle dans chaque pièce.
- Lieu de rangement sur votre étage
- Service de buanderie
- Chute à déchets
- Grand stationnement
- Taxes d'eau et de vidanges payées
- Poêle et réfrigérateur fournis
- Balcons privés



POUR VOS ANNONCES

PUBLICITÉ DÉTAIL:
 285-7202

PUBLICITÉ GÉNÉRALE:
 285-7306

la presse
rive sud

APPARTEMENTS

A LOUER
 3½-4½-5½
 A LONGUEUIL
 A 340
 Bord-de-l'eau

Le soir et fin de semaine
 651-8128
 Jour de 9h à 6h
 673-5000

●
 Pour un service rapide et efficace...

utilisez les
PETITES ANNONCES

285-7111

381 Bureaux à louer

381 Bureaux à louer

381 Bureaux à louer

381 Bureaux à louer

STE-JULIE

Luxeux Centre Commercial,
Air Climatisé

ESPACES A LOUER

1100 P.C. ET PLUS

Situé sur le boul. Abbé-Théoret à Ste-Julie

Pour information:

321-0884
464-4801

P 2411

**N'hésitez
plus**

**LES
PETITES
ANNONCES
285-7111**

101 Propriétés à vendre

BROSSARD, bungalow 3 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer, garage double, terrain 6600 pi car. Évalué à \$50,000 mais forcé de vendre, prix ferme: \$46,500, 461-0098, pas d'agent.

LONGUEUIL (VIEUX), canadienne 1976, 5 chambres, climatisation, système d'alarme, aspirateur central, intercom, plus possibilité de bureau au sous-sol, \$125,000, 670-6636.

VERDUN, triplex, 2e Ave près Boul LaSalle, aubaine, 670-4276. A. Roy.

950 Page aux Puces

A VENDRE, pros et petits rouleaux de fils toutes couleurs, \$80, 468-4246.

HABIT motoneige très propre, grandeur 12 ans, \$5, 658-8890.

LINGE d'hiver à vendre pour fille de 6 à 12 ans, 3 boîtes, \$10 la boîte, bien propre, 677-3882.

PETIT CANICHE mâle miniature, 4 mois, noir deviendra gris, \$75, 676-4875.

TAPIS tressé à vendre \$20, 658-8890.

avis publics-avis légaux-appels d'offres

AVIS TUBONOGA LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie TUBONOGA LIMITED, une compagnie constituée en vertu des dispositions de la Première Partie de la Loi sur les corporations canadiennes et ayant son siège social dans la ville de Longueuil, province de Québec, s'adressera au ministre de la Consommation et des Corporations pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi sur les corporations canadiennes.

Daté le 31 octobre 1978

Le secrétaire,
Jean Rivard

avis publics-avis légaux-appels d'offres

AVIS

MUNITIONS INDUSTRIES LTD

Avis est par les présentes donné que la compagnie MUNITIONS INDUSTRIES LTD., une compagnie constituée en vertu des dispositions de la première partie de la Loi des compagnies (Québec) et ayant son siège social dans la ville de Longueuil, province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de ladite Loi des compagnies.

Daté le 31 octobre 1978

Le secrétaire,
Jean Rivard

la commission scolaire de jacques-cartier



1500 est, boul. Curé-Poirier,
Longueuil, Québec.
J4J 4T9
Tél.: 468-3330

AVIS IMPORTANT

**nomination d'un commissaire d'école dans
le quartier no 19 suite à la démission de
Monsieur Roger Marcotte.**

La démission de M. Roger Marcotte, commissaire du quartier no 19, oblige la Commission Scolaire de Jacques-Cartier à mettre en application la procédure prévue par la Loi de l'Instruction Publique pour le remplacer. Selon l'article 184 de la Loi de l'Instruction Publique, les commissaires restant en fonction doivent, dans les trente (30) jours suivant la vacance d'un siège de commissaire, désigner un remplaçant et en informer le Ministère de l'Éducation dans les quinze (15) jours suivant.

Si le remplaçant n'a pas été nommé dans les trente (30) jours suivant la vacance du siège, le lieutenant-gouverneur en Conseil fait la nomination sur la recommandation du Ministre de l'Éducation ou il ordonne une élection et en fixe la date de même que celle de la mise en candidature.

Le nouveau commissaire, nommé par la commission scolaire en vertu de l'article 184 ou par le lieutenant-gouverneur en Conseil complète le mandat du commissaire qui a démissionné. Dans le cas de M. Roger Marcotte, son mandat devait se terminer au mois de juin 1980.

La nomination du remplaçant (e) de M. Roger Marcotte sera faite par les commissaires au cours de l'assemblée du Conseil qui sera tenue le 20 décembre 1978 à 20h00 heures.

Les qualités requises pour être commissaire sont les suivantes:

1. être citoyen canadien majeur;
2. être domicilié dans la municipalité scolaire depuis au moins six (6) mois;
3. n'être frappé d'aucune incapacité légale.

Toute personne intéressée à devenir commissaire du quartier no 19 pour terminer le mandat commencé par M. Roger Marcotte devra faire parvenir avant 16h00 heures le 15 décembre 1978 à Monsieur Magella Richard, président de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier une lettre faisant part de son désir d'être nommée commissaire et portant la mention «POSTE DE COMMISSAIRE» laquelle devra être adressée comme suit:

**M. MAGELLA RICHARD, PRESIDENT,
Commission Scolaire de Jacques-Cartier,
1500 est, boulevard Curé-Poirier
Longueuil, Québec.
J4J 4T9**

LES LIMITES DE CE QUARTIER SONT LES SUIVANTES:

- NORD:** la route no 3 entre d'Auteuil et les limites de la Ville de Boucherville.
- SUD:** futur boulevard Fernand Lafontaine entre les limites de la Ville de Boucherville et la rue d'Auteuil.
- EST:** les limites de la Ville de Boucherville entre la route no 3 et le futur boulevard Fernand Lafontaine.
- OUEST:** d'Auteuil entre futur boulevard Fernand Lafontaine et la route no 3.

La Soleillerie de St-Lambert



La Soleillerie, c'est vraiment une garderie pour l'enfant et nullement un service de garde pour des parents qui travaillent.

Texte de
Denis LAVOIE

Photos de
Pierre McCANN



L'enfant veut «faire par lui-même».



Pour le développement de l'enfant, sur le plan physique autant que sur le plan affectif, le jeu demeure la méthode la plus appropriée, affirme-t-on à La Soleillerie.

Le service de l'enfant passe avant celui de la mère au travail

La garderie La Soleillerie de Saint-Lambert, n'est pas une garderie comme les autres. Elle n'est pas au service de la femme au travail, mais s'intéresse spécifiquement à l'enfant; toutes les activités sont donc centrées sur le jeu considéré comme un élément primordial pour assurer le développement du bambin. Il n'en fut pas toujours ainsi, mais après une douzaine d'années d'existence, c'est dans cette voie bien spéciale, s'adressant spécialement aux enfants de trois et quatre ans, que s'est engagé ce jardin d'enfant.

Jouer dans l'eau ou mettre les mains dans la peinture, s'amuser dans le carré de sable ou jouer librement au gré de sa fantaisie, voilà ce que vivent les enfants qui fréquentent cette garderie à raison de seulement trois demi-journées par semaine.

Les activités ludiques, réparties dans chacun des coins du local, qu'elles soient planifiées par les animatrices ou laissées au bon vouloir de l'enfant, permettent de créer un environnement particulièrement favorable au développement social et physique du tout petit, précise la responsable de la garderie, Danielle Lenoir, et sont à la base même de l'objectif poursuivi, soit le développement moteur, cognitif et intellectuel de l'enfant.

Si le jeu est si important à La Soleillerie, c'est parce que «l'enfant a besoin d'expériences, de se déguiser, d'apprendre à mettre un tablier pour jouer dans l'eau ou la peinture, de se costumer pour jouer à la mère ou au docteur, parce que finalement le bout de chou veut faire par lui-même» affirme la responsable de la garderie.

Mais ce n'est là qu'un aspect de tout ce qui est mis à

profit pour assurer le développement global de l'enfant. Il faut également tenir compte des inaptitudes de l'enfant qui aurait du mal à s'amuser avec ses copins s'il est un enfant unique; il peut aussi être affecté de troubles légers qu'on cherche d'ailleurs à dépister à La Soleillerie, où le travail de prévention a son importance, des programmes de réadaptation pouvant même être offerts lorsqu'il n'y a pas d'autres ressources de disponibles.

Conçues en fonction de l'âge et du développement du bambin, les activités peuvent être réajustées en fonction des besoins propres à chaque enfant, tout en tenant compte de son évolution. En fait, c'est sur l'enfant qu'est centré le programme de la garderie qui n'a rien à voir avec les établissements du même genre qui sont d'abord un service de garde pour les parents.

Ces derniers ne sont cependant pas laissés pour compte, car on les informe du développement de leur enfant, et des conseils leur sont prodigués quant à la nutrition enfantine, au sujet des rivalités entre frères et sœurs, ou relativement à la préparation d'un enfant appelé à vivre une hospitalisation. Et s'il y a lieu de prévoir un programme de réadaptation pour un enfant qui éprouve un problème moteur ou auditif, la participation des parents sera requise.

C'est donc tout cela que la garderie ou jardin d'enfants La Soleillerie, située au 163 Cleghorn (au coin du boulevard Laurier et de Second Street) à Saint-Lambert. Et comme il y a encore quelques places de disponibles et qu'il s'en libère avec le vieillissement des enfants, on peut demander une place en téléphonant à 671-4670.



Jouer dans l'eau ou mettre les mains dans la peinture, s'amuser dans le carré de sable ou jouer à la mère, voilà ce que vivent les enfants de la garderie La Soleillerie.

Sainte-Julie reçoit le feu vert pour le raccordement à l'AIBR

par Michel GIRARD

Après huit mois d'attente et de promesses, Sainte-Julie vient tout juste de recevoir l'autorisation pour procéder à l'exécution des travaux de construction d'une conduite d'eau qui reliera le système d'aqueduc de la municipalité à l'Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu (AIBR).

C'est le ministre des Affaires sociales et député de Chambly, M. Denis Lazure, qui a confirmé à la municipalité que les Services de protection de l'environnement avaient accepté vendredi dernier ce projet qui permettra de régler à court terme le problème d'alimentation en eau potable de Sainte-Julie.

Le projet de raccordement à l'AIBR consiste en l'installation d'une conduite d'eau de 10 pouces le long de la route 20, dans les municipalités de Sainte-Julie et de Saint-Mathieu de Beloeil.

Le règlement d'emprunt prévu à cette fin est de l'ordre de \$282,000. Toutefois, comme les délais n'ont pas été respectés dans le cadre de l'appel d'offres effectué à ce sujet, le directeur général de Sainte-Julie, M. Paul Brossard, pense que le contracteur refusera d'exécuter ces travaux aux mêmes conditions financières. Si tel était le cas, la ville devra retourner en soumissions publiques et il est à prévoir que le coût des travaux sera majoré de quelques milliers de dollars, ce qui provoquera encore de nouveaux délais.

Autre problème: encore faudra-t-il que l'administration de St-Mathieu de Beloeil décide d'en faire autant avec la partie de la conduite d'eau qui passera sur son territoire. Ce problème apparaît majeur aux yeux de M. Brossard.

Si tout va bien, M. Brossard croit que les travaux pourraient débuter au début du mois de mars, de manière à pouvoir être complétés pour la mi-avril.

Prudence à Boucherville

Le «nouveau» plan triennal sera connu cette semaine

par Lucien RIVARD

Le nouveau conseil municipal de Boucherville s'est montré excessivement prudent, lors de sa dernière assemblée publique, sur toutes les questions relevant des futurs investissements de la municipalité, en attendant d'étudier son «propre» plan triennal de dépenses en capitalisation.

L'étude de ce plan s'est d'ailleurs poursuivie au cours de la dernière fin de semaine et l'on devrait, au cours des prochains jours, mettre la touche finale à ce plan qui doit être présenté à Québec avant le 31 décembre prochain.

On sait que l'ancien conseil avait préparé un tel plan qui a été déposé en mai dernier, plan prévoyant des dépenses de quelque \$25 millions et qui avait été l'amorce d'une vive opposition qui devait coûter

la victoire à l'ex-maire Yvon Julien et à son équipe lors du scrutin municipal du 5 novembre dernier.

Ce n'est qu'avec énormément de réticence, surtout de la part du conseiller Florence Junca-Adenot, qui exigeait des garanties que le geste n'engageait à rien, que le conseil a finalement donné son accord à l'autorisation d'un emprunt temporaire au montant de \$704,700 pour pourvoir aux dépenses prévues au règlement 989, sur l'aménagement des parcs De Noyan, Louis-H. Lafontaine et Pierre-Boucher.

Ce règlement avait déjà été adopté par l'ancien conseil, le printemps dernier, et les soumissions étaient sous étude, la plus basse étant de \$881,000, soit supérieure aux coûts estimés.

On ignore si, dans l'étude de ses priorités, le nouveau

conseil donnera suite à ces projets ou les modifiera de façon à les rendre plus conforme à ses nouvelles politiques de restriction, mais une chose demeure certaine, c'est que de nouvelles soumissions seront demandées, celles déjà fournies étant maintenant périmées.

On saura également d'ici peu ce qu'il adviendra des projets de construction d'un centre socio-culturel et d'une bibliothèque, le conseil étudiant des alternatives pour combler au meilleur coût possible les besoins dans ce domaine.

Sur cette question, le conseil a reçu une offre de location dans un immeuble situé à proximité de l'hôtel de ville et dont l'espace serait, semble-t-il suffisant pour accueillir la bibliothèque qui devra éventuellement quitter l'hôtel de ville pour faire place à des locaux administratifs.

VINCI DES EXPERTS DE LA RIME SUD

Spécialistes dans les domaines les plus variés, ils sauront répondre à toutes vos exigences

Emery, Martin et associés
comptables agréés

567, ave Victoria,
St-Lambert, Qué.
J4P 3R2

Tél. 465-4881

CENTRE DENTAIRE DE BROSSARD

Gilles Dion 1570, rue Provencher
Yvon Gagnon suite 300
René Lévesque (1, Place du Commerce)
H. Jacques Nadeau BROSSARD
Normand Roy 465-1220

Lund. au jeudi de 9h à 9h
Vendredi et samedi de 9h à 5h

Rés.: 651-9143

Tél.: 674-3339

JOSEPH TAPP ENR.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
MENUISERIE, RÉNOVATION ET RÉPARATION
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

86, rue Pasteur,
Longueuil, Québec.
J4L 1E8

Finition de sous-sol foyer
Planification de cuisine
et de salle de bain

COIFFEUR POUR HOMMES

Salon
George & Philippe

SPECIALITES

- COUPE PAR ETAGE
- MODELING

GALERIES TASCHEREAU
GREENFIELD PARK

671-9251

TEL.: (514) 465-2220
MONTREAL 861-7543

BERGERON, DUBÉ, LABROSSE & ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
EDIFICE PLACE DU COMMERCE -
1570, BOUL. PROVENCHER, BUREAU 320
BROSSARD, QUEBEC, J4W 2T8

NETTOYAGE DE TAPIS

Commercial — Industriel — Résidentiel

A la vapeur (deep steam) et à sec. Les carpettes sont nettoyées à l'entrepôt. Nettoyage de draperies et de meubles remboursés.

Guy-E. Aussant, spécialiste.
Desservant toute la rive sud.

AC LA CIE D'ENTRETIEN DE TAPIS A-100 ENR.
Tél. 659-8375

DENTUROLOGISTE D.D., T.D.C.

EDGARD ALBERTI
5710, rue Paquin
Brossard
672-6771

Sur rendez-vous

Centre dentaire Charles Lemoyne

100, Place Charles-Lemoyne,
Suite 260,
Métro Longueuil

Tél.: 674-1504

Pratique:
Adultes et enfants
Service d'urgence

Lun. au ven.
8h à 21h
Sam. - Dim.
10h à 15h

AVOCATS

CHIQUELLE BISSONNETTE & GIRARD

Gilles Chiquette Hélène B. Chiquette
Pierre D. Girard

90, boul. Ste-Foy, suite 200 à Longueuil

Tél.: 463-3430

Bureau de Marieville au 394, Claude de Ramesay
Tél.: 466-3351

Un foyer de transition constant pour de nombreuses familles

Quand une femme épouse un militaire, elle doit être prête à mettre de côté, si elle les a, ses goûts pour une vie sédentaire. Le militaire canadien est, en effet, appelé à changer de base au rythme d'une fois tous les trois ou quatre ans.

Pour une épouse francophone du Québec, l'adaptation à cette vie nouvelle est encore plus difficile que pour une épouse anglophone.

Alors que cette dernière peut s'adapter assez facilement à tous les milieux canadiens, la Québécoise, elle, se sent tout à fait dépaysée et comme en pays étranger lorsqu'elle s'établit dans les provinces anglaises.

Le colonel Pierre Sénécal, commandant de la Base des forces armées de Montréal, est le premier à l'admettre.

«Imaginez-vous, dit-il, une petite fille de 18 ou 20 ans, qui demeure dans un petit village du Québec, qui n'en est jamais sortie, qui a toujours vécu entourée de ses parents et de ses amis. Elle épouse un militaire et celui-ci est stationné pour une couple d'années dans l'Ouest ou en Colombie britannique.

«Elle ne tarde pas à se sentir seule, en terre étrangère, loin de papa et de maman. C'est très dur pour elle. Elle ne parle pas l'anglais, ne connaît personne et ne peut communiquer avec personne. Elle a le mal du pays. Elle s'ennuie.

«Dans le cas d'une épouse anglophone, l'adaptation à la vie militaire est beaucoup plus facile parce qu'on parle sa langue à peu près partout et qu'elle peut ainsi communiquer et se faire des amis plus rapidement.»

Les époux

Le sergent Jack Klassen et sa femme, qui sont stationnés à Saint-Hubert, partagent à peu près le même avis.

Mme Klassen dit avoir éprouvé, au début, de la difficulté à s'adapter aux changements fréquents qui fait partie de la vie militaire. Mais elle s'y est faite assez rapidement et y voit maintenant plus d'avantages que d'inconvénients.

Les époux Klassen sont tous deux âgés de 32 ans et ils ont maintenant trois enfants âgés respectivement de quatre mois, sept ans et neuf ans.

Lui vient de la Nouvelle-Ecosse et elle, de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, où elle était institutrice avant de se marier.

Texte de
Germain TARDIF
Photos de
Réal SAINT-JEAN

Le sergent Klassen est dans l'armée depuis 14 ans, c'est-à-dire depuis l'âge de 18 ans.

Il fait partie de la sécurité (police militaire) des forces armées. En 1964, il a subi son entraînement de base à Saint-Jean, au Québec, ce qui lui a permis d'apprendre le français suffisamment pour se débrouiller.

Sa femme, elle, est unilingue.

Mme Klassen dit avoir trouvé plus difficile de s'habituer à la base de Saint-Hubert qu'ailleurs au Canada.

«Au début, lorsque j'allais faire mes emplettes, il m'arrivait de me retrouver dans un magasin où les vendeurs ne savaient pas l'anglais. Mais j'ai fini par découvrir des établissements où quelqu'un pouvait me comprendre.

«Quoique le magasinage reste la seule difficulté, j'ai quand même fini par m'habituer, étant donné qu'à Saint-Hubert, il y a quand même un grand nombre de familles

anglophones qui vivent à la base.»

Les enfants

Quant aux enfants, les déplacements de leurs parents leur sont, somme toute, profitables. Ils apprennent tôt à bien connaître leur pays d'un bout à l'autre et les deux aînés peuvent déjà, en voyage, savoir, par le paysage, dans quelle partie du pays ils se trouvent où quelle région ils traversent.

Toutefois, le fait de changer fréquemment de milieu peut avoir chez eux certains effets psychologiques. Ils deviennent un peu moins sensibles et acceptent plus facilement l'idée de se séparer des amis qu'ils se sont faits au cours des derniers mois.

Par contre, ils deviennent plus sociables, obligés qu'ils sont de se faire de nouveaux amis, et en viennent à s'adapter plus facilement aux changements qui surviennent dans leur vie.

«Notre séjour à Saint-Hubert, dit le sergent Klassen, comporte pour eux un grand avantage qui leur sera énormément profitable lorsqu'ils seront devenus adultes: ils apprennent le français et pourront ainsi le parler toute leur vie.»

Mme Klassen souligne qu'à l'âge qu'ils ont, la mémoire



Mme Jack Klassen avoue avoir éprouvé plus de difficulté qu'ailleurs à s'adapter au transfert de son mari à la base de Saint-Hubert. Elle a quand même fini par s'y habituer. Mme Klassen reconnaît que l'expérience doit être encore plus difficile pour une épouse québécoise dont le mari est stationné dans une province anglophone.

est son mieux et ils apprennent à parler le français très vite.

«Leurs amis francophones, de leur côté, apprennent eux aussi et très vite l'anglais et, ce qui me surprend le plus, c'est qu'ils n'ont pas d'accent. Je suppose que c'est la même chose pour mes enfants quand ils parlent le français.»

La base de Saint-Hubert a deux écoles administrées par le ministère de la Défense nationale: une école élémentaire française et anglaise et une école secondaire anglaise. L'enseignement du français aux anglophones est disponible dans les deux écoles.

Les militaires qui ont des enfants ne sont, en général, transférés de base qu'en été, ceci pour permettre aux enfants de terminer l'année scolaire là où ils l'ont commencée.

La vie sociale

Les époux Klassen préfé-

rent vivre à la base militaire plutôt qu'en ville.

«Le coût du loyer est à peu près équivalent, disent-ils, mais les services d'entretien et de réparation sont plus efficaces et plus rapides qu'en ville étant donné qu'ils sont assurés par du personnel qualifié de la base. De plus, ces services sont gratuits.

«D'un autre côté, la vie sociale est plus intéressante à la base où nous finissons tous par nous connaître et où tout est bien organisé.

«Nous avons un centre communautaire, un gymnase, deux églises, deux écoles et diverses activités de sports et de loisirs pour les jeunes comme pour les adultes. La garnison de Saint-Hubert a, de plus, un «mess» des officiers, un «mess» des adjudants et sergents et un club des caporaux et soldats.»

Les Klassen font remarquer que les familles anglophones participent plus à la vie sociale de la base que les familles francophones. Ceci s'explique du fait que les Canadiens français ont, le plus souvent des parents et des amis dans la région de Montréal ou ailleurs au Québec et qu'ils se rendent très souvent les visiter en fin de semaine.

L'inverse se produit pour les familles canadiennes-françaises stationnées à l'extérieur du Québec.

Pour un temps

Bref, les époux Klassen aiment bien cette vie faite de transferts et de déménagements, bien que Mme Klassen ait dû mettre quelque temps pour s'y adapter.

Vie intéressante, enrichissante et souvent agrémentée d'imprévu.

Ils commencent toutefois à rêver d'une vie plus sédentaire, sachant bien que leurs va-et-vient ne prendront fin qu'à la retraite du mari.

Ce désir de stabilité s'accroît, paraît-il, avec l'âge. Le colonel Sénécal l'avoue lui-même et admet que les changements de postes lui pèsent de plus en plus.



C'était jour de congé scolaire pour deux des trois enfants de la famille du sergent Jack Klassen qui vit dans l'une des 250 unités de logements que compte la base des forces canadiennes de Montréal, à Saint-Hubert, où est stationné le sergent. C'était aussi l'heure de la collation et des taquineries.

Expérience heureuse sur la Rive sud

Un programme de formation pour les membres des comités d'école

par Denis LAVOIE

Les parents membres de comités d'école de la Rive sud ont réussi à se créer une place enviable dans leurs écoles et jusque dans leurs commissions scolaires. Après s'être vu donné une petite place dans la grosse machine scolaire avec la création des comités d'école, les parents de la Rive sud ont décidé de se former et de s'informer eux-mêmes pour remplir efficacement leur rôle de «parent-agent-d'éducation» et de «parent-qu'on-consulte» ou de «parents qui deviennent un groupe de pression».

La recette a été très simple et le succès fut inespéré. En effet, on a décidé de concevoir un «programme de forma-

tion pour les membres des comités d'école et des comités de parents». Alors qu'on ne prévoyait rejoindre qu'une cinquantaine de personnes, on s'est finalement retrouvé avec quelque 600 parents qui désiraient apprendre à mieux jouer leur rôle de parents dans ce complexe rouage qu'est notre système d'éducation.

«Les parents manquaient d'information», explique Mme Lise Grimard, qui représente les parents au comité régional permanent du programme de formation. C'est de ce simple besoin qu'est donc né le projet de cours de formation. La direction régionale de Longueuil du ministère de l'Éducation a bien accueilli l'initiative des parents et s'est embar-

qué à fond dans le projet, conscient de sa responsabilité à titre d'aide et de soutien pour les comités d'école. Les services de l'éducation des adultes de trois commissions scolaires de la Rive sud ont aussi appuyé les parents pour construire le programme mis en branle l'an dernier.

L'initiative des parents s'est avérée des plus heureuses, car ils ont appris à comprendre le rôle qui leur est dévolu dans la machine scolaire, de telle sorte qu'ils ont pu établir des mécanismes d'une consultation efficace et véritable, mettant ainsi un terme au piétinement qu'ont pu connaître des comités d'école au tout début, alors que furent instaurés des mécanis-

mes de participation qui froiaient parfois la lutte de pouvoir.

Aujourd'hui, contrairement à ce qui a pu se passer aux premiers lendemains de la création des comités d'école par la loi 27, les parents qui ont suivi le programme de formation se sentent plus à l'aise, parce qu'ils connaissent mieux leur rôle, et parce qu'ils ont appris à connaître les rouages du système scolaire, les procédures simples d'assemblée, les techniques de communication, le travail en groupe, la conception et la réalisation d'un projet, ainsi que les mécanismes de la consultation.

Ce sont en effet là les sept thèmes qui sont abordés en autant de rencontres d'une durée de trois heures comportant un exposé et du travail en atelier, dans ce «programme de formation pour les membres de comités d'école et des comités de parents». Ce programme se distingue par ailleurs en ceci qu'on ne fait pas appel à un enseignant, mais à des parents qui sont formés pour devenir les animateurs des sessions de formation.

Ce programme de formation a connu un tel succès sur la Rive sud, tant pour sa conception que pour l'originalité de la méthode qui va hors des sentiers battus, qu'il se trouve aujourd'hui beaucoup de membres de comités d'école d'un peu partout ailleurs au Québec qui se montrent intéressés à introduire chez eux un programme similaire.

Cette formation des parents par des parents repose essentiellement sur une équipe volante de 21 animateurs formés par des stages de week-end; lesquels dispensent le programme de formation aux groupes de parents qui en font la demande. Parce que les animateurs sont eux

aussi des parents plutôt que d'être des enseignants de l'éducation des adultes, qui finance le programme, ils parlent le même langage que ceux qu'ils instruisent, ce qui facilite d'autant le travail de formation, soutiennent les membres du comité régional permanent, que LA PRESSE a rencontré au bureau régional du MEQ.

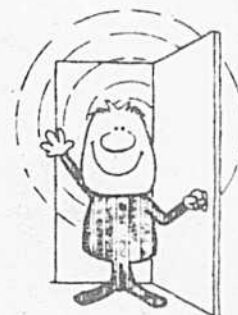
«La qualité d'intervention de ces parents est bien supérieure», affirme pour sa part Jean Moyen, représentant des directeurs généraux de commissions scolaires au comité permanent du programme de formation des membres des comités d'école.

On a pu constater également une plus grande participation de la part des parents inscrits au programme de formation, ceux-ci s'étant distingués par la qualité et la quantité de leurs interventions, affirme Jacques Perreault, directeur régional du MEQ.

Mais là ne s'arrête pas l'impact de ce programme de formation pour l'individu, car de par la richesse même du contenu de ce programme, la formation acquise peut servir à bien d'autres fins et dans bien d'autres milieux que le monde scolaire, car c'est une véritable méthode de «travail d'équipe», de collaboration avec d'autres instances qui est donnée aux parents.

Pour ajouter encore à l'intérêt qu'a pu susciter ce nouveau programme qui va à l'encontre du fonctionnement habituel de l'éducation des adultes, signalons que des cadres scolaires s'y sont inscrits, alors que des cours similaires mais destinés aux commissaires d'école n'ont pas connu un tel succès de participation.

TARIFS
DE
PUBLICITE
ANNONCES
CLASSEES
RIVE NORD
RIVE SUD



285-7111

ANNONCES
CLASSEES
COURANTES

Minimum: \$2.00
Lignes additionnelles: \$0.40
chacune.

Toute annonce comportant
du gros caractère sera facturée
à \$0.40 la ligne.

ANNONCES
CLASSEES
ENCADREES

Minimum 14 lignes x 1 colonne
à \$0.40 la ligne agate.

Taux de contrat
(Annonces courantes ou encadrées
sur demande)

Publicité générale dans les
annonces classées: \$0.50

Couleur: \$100.00 par couleur,
section R.O.P.

Position garantie R.O.P.:
25% additionnel.

Heures de tombée:
17 heures le jeudi précédant
l'édition du mardi.

La CS Varennes refuse l'intégration scolaire

par Denis LAVOIE

Non, la Commission scolaire de Varennes ne veut pas d'intégration de l'enseignement élémentaire et secondaire, parce qu'il est «prématuré de s'engager dans un tel processus», d'autant plus que la Commission scolaire de Varennes «n'a pas encore réussi à consolider son réseau scolaire compte tenu de l'augmentation constante de sa clientèle scolaire de niveau élémentaire» et qu'elle «ne dispose pas, sur son territoire, des facilités physiques pour accueillir toute sa clientèle de niveau secondaire et lui offrir des services adéquats».

On devra donc étudier à fond plusieurs problèmes que suscite l'idée de l'intégration scolaire, avant que la

CS de Varennes s'engage à quoi que ce soit. La commission scolaire maintient par ailleurs son intention d'intégrer la clientèle de niveau secondaire dans son territoire, advenant une intégration scolaire.

Pour l'heure, ce qui compte avant tout, c'est de s'armer de ressources compétentes pour scruter tous les secteurs de l'activité scolaire qu'il faudrait intégrer. C'est ainsi qu'il se pose des problèmes quant à la qualité générale des services et à l'absence d'école polyvalente sur le territoire de la Commission scolaire de Varennes.

Ces fortes réserves qu'a voulu enregistrer la commission scolaire, lors d'une assemblée spéciale du conseil

des commissaires, ne devraient pas entraver le fonctionnement du comité de l'intégration scolaire de l'Association des commissions scolaires de la Vallée du Richelieu, mais tendent plutôt à forcer ce comité à répondre d'abord aux problèmes que susciteraient l'intégration de l'élémentaire et du secondaire.

En fait, il faudra y mettre le temps avant de «procéder au démantèlement de la plus importante commission scolaire régionale du Québec», affirment unanimement les commissaires de la CS de Varennes.

La plupart des commissions scolaires ont les mêmes réticences, et il ne se trouve en fait que la CS Jacques-Cartier pour revendiquer une intégration rapide.

Des entrepreneurs expérimentés

Depuis 25 ans, nous nous sommes mérités la confiance de nos clients par la qualité de notre travail et l'excellence de notre service, et ce, dans le domaine commercial, résidentiel et industriel.

• Climatisation • Chauffage (huile, gas, électricité, énergie solaire pour immeubles et piscines)
• Réfrigération • Ventilation • Humidification • Purification d'air • Entretien préventif • Travaux spéciaux en atelier: métal et soudure • Travaux en électricité: contrôles, raccords de machinerie, modification d'entrées de tout voltage, etc...

A notre magasin, vous pouvez acheter tous les produits et accessoires et les installer vous-même.

Également en montre: • Des chambres réfrigérées préfabriquées (celliers) pour les vins
• Des chambres réfrigérées pour les légumes
• Des saunas préfabriqués à monter vous-même.

Climatisation Fortier & Frères Ltée
4575 boul. Laurier, Ville de St-Hubert, Qué. J3Y 3X3

678-2110

Pour une sixième fois

Larivée dirigera l'équipe «étoile» de la Ligue Richelieu demain soir



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Gilles Larivée, le pilote des Forts de Chambly, dirigera, pour la sixième fois, les étoiles de la Ligue Richelieu lors du match qui les opposera à l'élite de la Ligue Métropolitaine, demain soir, au Palais des Sports de Granby. Il sera secondé par le gérant général des Tigres de Beloeil, Georges Powell.

Ces postes leur ont été attribués en raison de leur an-

Gilles Larivée, instructeur des Forts de Chambly, à qui l'on a confié l'issue du match d'étoiles opposant la Ligue Richelieu à la Ligue Métropolitaine, a connu le succès à cinq reprises dans ce genre de match.

cienneté dans la Ligue de préférence aux performances de leurs équipes respectives. Même si Larivée a déjà mené des équipes d'étoiles cinq fois à la victoire, ses Forts de Chambly sont tout de même à l'avant-dernier rang au classement général. Quant aux Tigres de Beloeil, ils font meilleure figure en quatrième place.

Au déplaisir de certains, le choix des meilleurs éléments devant participer à cette joute d'étoiles a été fait de façon arbitraire. En effet, les instructeurs des différentes équipes n'ont pas eu voix au chapitre et seul Larivée a sélectionné les joueurs.

C'est ainsi que l'on retrouve une formation de 19 joueurs, parmi lesquels huit des dix meilleurs compteurs de la Ligue, et neuf réservistes. Abstraction faite des

réservistes, aucun joueur des clubs de St-Hyacinthe, St-Lambert, Chambly et Châteauguay n'a été retenu.

La plus forte représenta-

tion incombe aux Sieurs de Longueuil, en tête au classement général, suivie des Tigres de Beloeil et des Vics de Granby:

No	JOUEURS	CLUB	POSITION JOUEE
30	Richard Catelier	Longueuil	gardien de but
1	Joseph Pelletier	Beloeil	gardien de but
2	Robert Martin	Longueuil	centre
3	Glenn Abrahamson	Drum'ville	défense
4	Serge Blanchette	Valleyfield	aile gauche
5	René Delorme	Granby	défense
6	Robert Pitre	Valleyfield	centre
7	Bernard Ouimet	St-Jean	aile gauche
8	Yves Parcel	Granby	centre
9	Doug Ross	Beloeil	centre
10	Richard Derome	Longueuil	défense
11	Yvan Drolet	Beloeil	centre
12	André Melançon	Beloeil	aile droite
14	Daniel Claveau	Longueuil	centre
15	Jacques Delorme	Drum'ville	défense
16	Gilles Choquette	St-Jean	centre
17	André Ruel	Granby	défense
19	Daniel Laxton	Longueuil	aile gauche
20	Jean-Luc Duclos	centre	Laprairie

Demain soir, l'instructeur Gilles Larivée aura dû réussir à faire travailler tout ce monde ensemble.

Les Tigres déménagent à Saint-Hilaire

Les Tigres de Beloeil ont emménagé à l'Olympia de Mont Saint-Hilaire dimanche dernier et vont maintenant évoluer dans des conditions de beaucoup supérieures à celles qui existaient à l'aréna de Beloeil.

L'aréna de Beloeil n'a jamais été un endroit de choix pour la présentation de joutes de hockey. La patinoire était trop petite et les joueurs se plaignaient de patiner dans l'eau à cause d'une défectuosité au système de réfrigération.

Selon le secrétaire des Tigres, M. Claude Des Rochers, les supporteurs devraient dorénavant se faire plus nombreux puisque l'emplacement de l'Olympia, rue Joliette — à proximité de la polyvalente Osias-Leduc —, est plus facilement accessible. Les possibilités de stationnement sont meilleures et la nouvelle salle, contenant 996 sièges, s'avérera un heureux changement pour les spectateurs qui ont connu les banquettes inconfortables de l'ancien centre sportif.

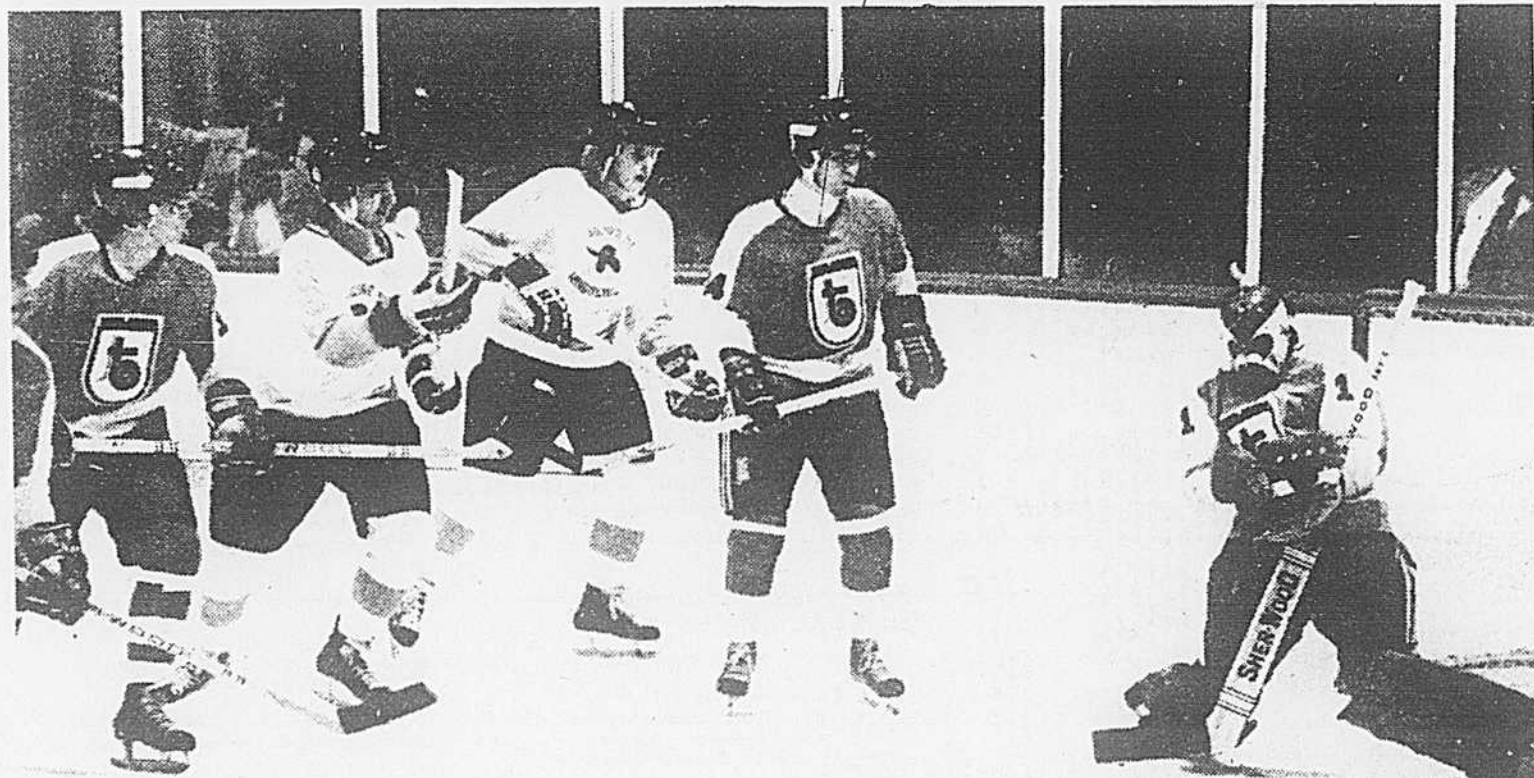


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Les Tigres n'ont jamais apprécié la qualité de la glace que leur offrait l'aréna de Beloeil. Ils ont profité de la première occasion offerte pour déménager.



La défensive des Lions laisse à désirer. Les Tigres n'ont pas pris de temps à en profiter mercredi dernier.

Garry Cunningham chez les Lions de Saint-Lambert

Un instructeur qui accepte mal la défaite

Le nouvel instructeur des Lions de Saint-Lambert, Garry Cunningham, n'aime pas perdre; il accepte même très mal la défaite, raconte-t-on généralement dans les

coulisses de la ligue Richelieu.

Situation un peu paradoxale pour un instructeur qui vient d'accepter de diriger une équipe perdante, aux prises avec des difficultés internes de taille.

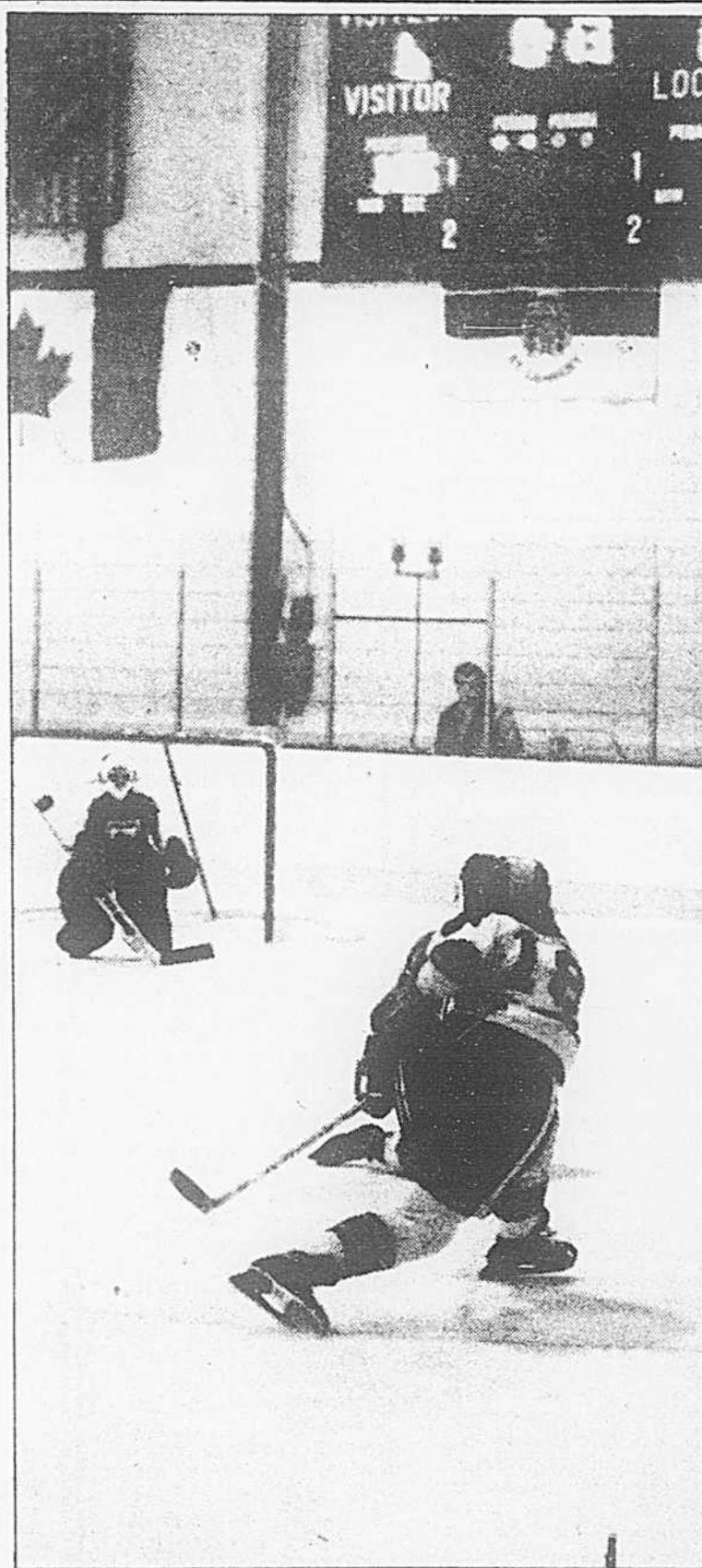
Cunningham ne semble pas impressionné par ce dilemme.

«Il nous reste une vingtaine de parties à jouer; j'ai donc dit aux joueurs qu'il était illusoire de viser une première place. Néanmoins, nous irons chercher une troisième ou une quatrième position», déclare-t-il avec assurance.

En fait, c'est cette même assurance que Cunningham voudrait donner aux Lions. «Ils ont tellement peur de perdre qu'ils perdent le contrôle du jeu sur la glace», a-t-il expliqué.

Cunningham, qui prend la succession d'André Bayard à la tête des Lions, entend imposer un style de jeu tout à fait différent. Déjà, il a procédé à une foule de changements au sein de l'équipe, rappelant même certains joueurs qui avaient été écartés au début de la saison ou l'an dernier. C'est le cas notamment de l'ailier Dany Hills, qui jouait avec le Saint-Lambert l'an dernier, et qui avait dû quitter l'équipe à cause de son manque de discipline. «Je l'ai appelé et je lui ai dit que s'il était intéressé à jouer du bon hockey, il pouvait se présenter à notre première pratique. Il a été le premier à entrer dans la chambre des joueurs», a révélé Cunningham.

Le nouvel instructeur des Lions ne cache pas que la discipline sera sévère. «Tu joues à notre façon ou tu ne joues pas du tout», a-t-il expliqué. Dans cette optique, les joueurs seront priés de mettre un peu plus l'accent sur le conditionnement physique à la maison. Les heures



Dès la première période, mercredi dernier, les Tigres de Beauce y sont allés de quatre buts, comptés par Michel Marleau, Yvon Drolet (deux fois) et André Mélançon. Marleau et Mélançon ont compté à nouveau en deuxième période, portant le pointage à 6-0. Ce n'est qu'en troisième période que les Lions sont parvenus à éviter le blanchissage, grâce à un but de Carl Bird, sans aide. Beauce a cependant profité de cette dernière période pour marquer plus encore sa supériorité, grâce à deux buts de Jean Laforge, et aux autres points comptés par Normand Jacques, Richard Daigneault, Yvan Drolet et Alain Desmarais.

de pratique seront également augmentées.

Cunningham, qui est âgé de 28 ans, jouit d'une expérience intéressante qui lui permettra de s'imposer rapidement dès le départ. Après un stage junior avec les Black Hawks de Sainte-Catherine de la ligue junior majeure de l'Ontario, il a joué pendant un an avec les As de Québec, de la ligue Américaine. Il a joué deux ans avec les Flyers de

Philadelphie, et deux autres années avec les Oilers d'Edmonton. Une intervention chirurgicale importante l'a alors forcé à se retirer du hockey.

De langue anglaise, le nouvel instructeur des Lions ne semble pas éprouver de difficulté à communiquer avec ses joueurs. «On réussit à faire passer le message», déclare-t-il avec enthousiasme.

Texte de
Gilbert LAVOIE

Photos de
Denis COURVILLE



La saison ne sera pas de tout repos pour Cunningham, qui a pris une succession difficile.

Un manque de continuité flagrant dans l'enseignement de la musique

Chez les Grecs de l'Antiquité, la musique servait d'équilibre entre la gymnastique et les lettres, chez les Romains elle se plaçait au curriculum auprès de l'arithmétique, de la géométrie et de l'astronomie, plus près de nous, à la Commission scolaire régionale de Chambly, elle est inscrite à l'horaire des élèves, au même titre que les autres matières; et l'Harmonie régionale constitue un point d'arrivée, une activité de perfectionnement, fruit d'une structure qui a permis une continuité de l'enseignement musical tout au long du cours secondaire.

L'harmonie régionale, cerise sur le gâteau...

Si l'Harmonie régionale n'existait pas, il faudrait l'inventer car le vécu musical scolaire à l'intérieur des écoles polyvalentes permet une continuité: au Secondaire 1, la musique est obligatoire pour tous, puis, afin de respecter les goûts et aptitudes individuels, elle devient facultative jusqu'au Secondaire V. Il en résulte l'éclosion de talents qui, réunis, forment cet ensemble spécialisé qu'est l'Harmonie régionale. Ce groupe constitué d'élèves de cinq polyvalentes (Gérard-Filion — Mgr-Parent — André-Laurendeau — De Martagne — Jacques-Rousseau) porte un message d'harmonie et d'unité dans notre région. Pour les musiciens qui en font partie sous l'habile direction de monsieur Michel Fortin, cette expérience est avant tout esthétique. Elle est également valable sur les plans du développement social et humain.

Comme le souhaite monsieur Michel Fortin, il serait intéressant d'ajouter une section de cordes (violons, violoncelles et alto) à l'Harmonie pour en faire un orchestre symphonique. Mais ceci est un rêve impossible chez nous en ce moment. On dit que cela prend huit ans pour former un violoniste. C'est donc à l'école primaire que cet enseignement devrait normalement commencer. Or, au primaire, en ce moment la continuité n'existe pas. Rares sont les écoles qui offrent l'éducation musicale tout au long du cours primaire.

Pourtant, c'est au deuxième cycle du primaire que devraient

normalement commencer l'étude et la pratique instrumentale en musique. Certaines initiatives privées comblent cette lacune: le centre culturel de Boucherville et d'autres offrent (en cours privés) des cours de qualité. Mais aussi louables que soient ces initiatives elles ne comblent pas le vide musical vécu dans certains milieux, privant ainsi d'un droit fondamental des milliers de jeunes: le droit à l'éducation intégrale dont l'éducation artistique et musicale sont les composantes.

Pourquoi pas un engagement musical au cegep?

Les administrateurs de la Commission Scolaire Régionale de Chambly ont déjà exprimé le vœu que les efforts qu'ils déploient pour faire vivre leurs écoles secondaires en musique trouvent une suite logique dans la structure même du Cegep Edouard-Montpetit afin d'offrir à nos jeunes musiciens la possibilité d'y poursuivre leurs études.

Plusieurs contraintes peuvent contribuer à freiner cet ambitieux projet dont la première et non pas la moindre serait: il n'y a pas assez de débouchés sur le marché du travail pour des musiciens professionnels.

Dans l'état actuel, pouvons-nous former des musiciens sans leur permettre de gagner leur vie par l'art? Il y a lieu de répondre à cette interrogation:

- 1) Peu de disciplines sont en mesure d'offrir cette certitude.
- 2) La spécialisation en musique ou dans un autre champ (sciences, techniques, etc...) mène à tout. Il n'est pas rare de voir un musicien évoluer vers une carrière dans les médias (radio-T.V.), relations publiques, l'éducation, etc...

Car lorsqu'on atteint

les hautes sphères de la spécialisation on touche à un niveau où tout se tient, la musique rejoint la philosophie, la sociologie, l'histoire, la science, la technique, etc...

Ajoutons (avec ironie) que le chômeur «Musicien» a un avantage sur le chômeur «Instruit» les ressources infinies de la musique lui permettront sûrement de passer son temps... harmonieusement...

Si le Cegep ne peut dans un avenir prochain offrir le cours de musique (spécialisation), il nous est permis de souhaiter qu'il offre la musique à tous les niveaux en cours complémentaires, en activités culturelles.

Pour ceux qui n'ont jamais fait de musique ce pourrait être un complément culturel de connaissances, pour les autres, des cours de musi-

lettre des lecteurs

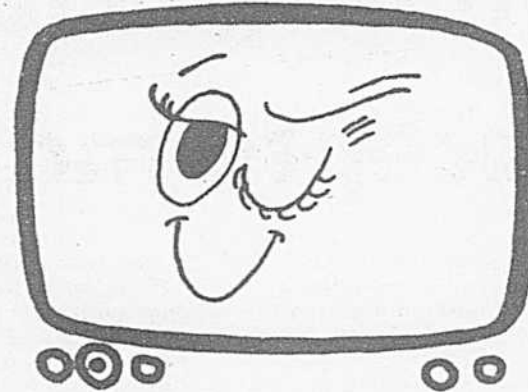
que au niveau Cegep pourraient devenir une prise de conscience plus profonde du phénomène sonore et un approfondissement du message musical universel. Les dix-huit-vingt ans ne sont plus des enfants, ils ne sont pas encore des hommes. Pourquoi ne pas saisir cette occasion unique dans leur vie.

faire en sorte que l'Art soit un de leurs Maîtres?

La Régionale de Chambly demeure donc sur la Rive sud un pivot en éducation musicale. Elle remplit le vide entre le manque de continuité au Primaire et l'absence totale de musique au Cegep Edouard-Montpetit.

Paula Sauvé

coup d'oeil sur télécâble vidéotron



À NE PAS MANQUER SUR VOTRE CANAL 9

MERCREDI 13 décembre

19:00 **Du côté de la rive-Sud**
Entrevue avec une troupe de théâtre un peu spéciale, le show-meurt.

JEUDI 14 décembre

21:20 **Ligue de hockey junior Richelieu**
Les Sieurs de Longueuil visitent les voyageurs de Granby.

VENDREDI 15 décembre

23:00 **Rythmes en grande forme**
Chorégraphies et Denis Gauthier culturiste à la polyvalente Ozias-Leduc à Mont-St-Hilaire.

SAMEDI 16 décembre

13:00 **Hockey Pee-Wee**
Les Maricourt rencontrent les Iberville à l'aréna de St-Hubert.

DIMANCHE 17 décembre

14:00 **Haltérophilie «Tourné invitation Scolaire»**
135 athlètes de différentes régions du Québec à la polyvalente André-Laurendeau.

LUNDI 18 décembre

20:00 **Chasse et Pêche**
Marcel Roy invite M. Pomerleau du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche à nous parler de l'École des Guides du Québec.

Succès de la télévision à demande

TELECABLE VIDEOTRON opère un système unique au monde dans le domaine de la câblodistribution, en offrant six canaux qui sont programmés par les abonnés eux-mêmes.

Plus de 4000 documentaires, qui proviennent de Radio-Québec, L'ONF, les gouvernements, les ambassades, les consulats et d'importantes entreprises commerciales, sont décrits dans le catalogue qui est remis à chaque abonné.

Il suffit d'un simple appel téléphonique, pour qu'on indique sur quel canal, et à quelle heure, l'abonné pourra visionner son choix. Ce service, qui est en opération 24 heures par jour et ce, 7 jours par semaine est occupé à 93% du temps disponible, ce qui indique bien la popularité de la télévision à demande.

Certains abonnés se plaignent cependant de revoir les mêmes documents. Il est évident que les documents les plus populaires sont demandés à répétition, et comme TELECABLE VIDEOTRON ne cède jamais les émissions, c'est le choix des abonnés qui établit la programmation.

Cependant, pour éviter que le service d'autoprogrammation ne serve qu'à répéter les mêmes documents TELECABLE a établi des règles précises qui font qu'un même document ne peut être présenté qu'une seule fois durant la journée. Toutefois le nombre de présentations d'un même document est illimité entre minuit et 6 heures du matin.

Ce service unique permet donc à des étudiants de choisir un document qui leur aidera à compléter un travail de recherche, aux enfants, d'éviter les émissions violentes ou encore à la mère de famille, de revoir une recette de cuisine qui l'intéressait.

De passif qu'il était, le téléspectateur devient actif devant son appareil de télévision. C'est la télévision au service des besoins de l'homme.



Temps libre

Excursion en train

La Société ferroviaire de la Vallée du Saint-Laurent organise, le dimanche 17 décembre, une sortie de 153 milles en train de Montréal à Waterloo — via Chambly, Richelieu, Marieville, Rougemont, Saint-Césaire, Abbotsford, Farnham et Granby, avec arrêts à certains points d'intérêt afin de permettre aux passagers qui le désirent de descendre du train et de prendre des photos.

Le convoi empruntera le même trajet que le faisait le Montreal & Southern Counties Railway avant que ce service aux voyageurs soit discontinué il y a près de 25 ans.

On fera évidemment le voyage à bord de voitures modernes, mais il y aura tout de même un fourgon à bagages transformé en observatoire et un casse-croûte. Cependant les enfants seront choyés puisque le Père Noël sera du voyage et qu'il y aura des surprises et des rafraîchissements gratuits. Ils pourront rencontrer le sympathique Bonhomme personnellement.

Le train quittera la Gare centrale à 8h, s'arrêtera à l'actuelle gare du CN de Saint-Lambert à 8h15 pour y laisser monter les passagers de la Rive sud et effectuera un arrêt pour le repas. Il sera de retour à Saint-Lambert à 18h45 et à Montréal à 19h.

Les billets au coût de \$14.90 pour les adultes et \$5.90 pour les enfants sont en vente aux guichets de la Gare centrale tous les jours de 8h à 22h.

Concert de Noël

L'Ensemble vocal Polymnie, sous la direction de Raymond Laforge, donnera un concert de Noël le dimanche 17 décembre, à 20h, à l'église Saint-Antoine de Longueuil.

Il sera accompagné par l'Ensemble instrumental Durocher dirigé par Maryse Moisan.

L'entrée est de \$3 pour les adultes et \$1 pour les enfants. Les billets s'obtiennent ou se réservent au 678-8711.

Vient de paraître

La Boîte à bois, un ouvrage de Jacques Boulerice vient de paraître aux Editions Mille Roches.

A prime abord, «ce recueil d'une cinquantaine de textes regroupés en une longue nouvelle qui raconte l'expérience d'écriture d'un ouvrier» semble assez insolite si on se laisse surprendre par le mélange de prose et de poésie. Cependant le genre demeure sympathique.

La Boîte à bois est disponible chez les libraires au coût de \$6 ou encore aux Editions Mille Roches, case postale 323, Saint-Jean-sur-Richelieu (J3B 6Z5).

Sculptures sur bois

Les participants à l'atelier de sculptures sur bois du Centre culturel de Longueuil marqueront la fin de cette session de dix semaines par une exposition au Centre culturel, 100 ouest, rue Saint-Laurent, à Longueuil, le samedi 16 décembre, de 13h à 21h.

Ecole Sainte-Claire

Le comité d'école de l'école Sainte-Claire de Longueuil se réunit ce soir à 19h30 au 805, rue Gardenville, à Longueuil et tous les parents sont invités à cette réunion.

De nombreux sujets sont à l'ordre du jour, notamment un projet de formation chrétienne destinée aux parents. De plus, Mme Micheline Girard fera une évaluation des assises chrétiennes.

Association de locataires

L'Association des locataires de Longueuil tient des réunions hebdomadaires d'information pour discuter des problèmes de logement auxquels font face les locataires, mais surtout pour les régler.

Ces réunions ont lieu tous les mercredis soir à 19h30 au local de l'association, 885, rue Sainte-Hélène (téléphone 670-5080). C'est dans l'édifice Le Carrefour.

Le sens de nos gestes

Les Editions du Samaritan lanceraient, le mercredi 13 décembre à 20h, «Choisir: construire ou détruire?», un ouvrage conjoint de Philippe Antonuk, gynécologue, obstétricien, philosophe et conférencier, et Léo Foster, prêtre, socio-thérapeute et curé de paroisse.

La soirée débutera par un panel où l'on tentera de découvrir si les gestes que nous posons ont encore un sens, et auquel participera Philippe Antonuk sur la sexualité, Léo Foster sur la consommation et Yves Gazeau sur la communication. Me Jean-Claude Roger, criminaliste de Chambly, agira comme animateur. Le public aura le loisir de questionner les participants lorsque le panel aura pris fin.

Suite à la période de questions, le volume sera lancé officiellement et les auteurs le dédicaceront.

Cette soirée aura lieu à l'église Sainte-Louise-de-Marillac, 958, rue Joliette à Longueuil.

Ciné-clubs

— Les cinémas Montenach, 522, Sir Wilfrid-Laurier, à Beloeil (tél. 464-1541 ou 464-1553) présenteront le lundi 18 décembre à 20h «l'Etat sauvage» avec Jacques Dutronc, Claude Brasseur, Michel

Piccoli et Marie-Christine Barrault. En semaine, jusqu'au 14 inclusivement, au cinéma 1: «Les 21 heures de Munich», à 19h20 et «le Dernier Amant romantique», à 21h05; au cinéma 2: «C'est arrivé entre midi et 3 heures», à 19h et «Vol au-dessus d'un nid de coucou», à 21h45. Tous les films sont pour les 14 ans et plus.

— La Maison des Jeunes de Boucherville, 20, rue Pierre-Boucher (tél. 6553131, poste 260), en collaboration avec l'ONF, présente à tous les jeudis soir à 20h30 des productions canadiennes. Cette semaine, on présentera un 16 minutes couleur «Villeneuve, peintre barbare», vers qui se tournent les amateurs d'art et à qui les artistes reconnaissent un talent certain. Ce peintre naïf et primitif espère vivre de sa peinture, mais se dit prêt à revenir à son métier s'il ne peut subvenir aux besoins de sa famille.

Comme deuxième film, on présentera «la Fougère et la rouille ou collage 2», d'une durée de 58 minutes et qui brosse un tableau de la situation pénible de l'art au Qué-

bec. On y dénonce un état de choses déplorable et on met en valeur le produit artistique; deux comiques, Serge Grenier et Sol, en rendent bien l'aspect caricatural.

Concert

L'Harmonie de la Commission scolaire régionale de Chambly donne son dernier concert de la saison 1978, ce soir à 20h, à la polyvalente Mgr-A.-M. Parent, 3875, rue Grande Allée, à Saint-Hubert. Le prix d'entrée est minime, \$2 par personne.

Le Gigoton de Saint-Bruno

Depuis samedi dernier, diverses associations de Saint-Bruno vendent des bougies de porte à porte afin d'encourager leurs protégés qui participeront à la finale du Gigoton.

En plus d'aider à financer le Gigoton, l'achat de bougies donne également la chance de gagner des montants d'argent dépendamment de la couleur des coulées, soit \$500 pour la rouge, \$100 pour trois

bleues et \$5 pour 40 vertes. Le fabricant lui-même jugera de l'authenticité de la coulée.

On sait que le Gigoton est une des activités du carnaval d'hiver de Saint-Bruno qui se tiendra du 11 au 20 janvier prochain. Cependant, ce n'est pas là la seule activité du carnaval, puisqu'il y aura de nombreuses activités culturelles ainsi que des fêtes costumées. Tenez-vous-le pour dit et commencez à penser aux costumes que vous allez revêtir.

De plus, on prévoit, à compter du 15 décembre, exposer à la succursale de la Banque de Montréal, rue Montarville, les meilleurs dessins exécutés par les élèves des écoles de Saint-Bruno sous le thème: «Les enfants du monde». Les citoyens de Saint-Bruno pourront choisir le dessin qui leur plaît et le sculpter sur glace. La Banque de Montréal récompensera les meilleurs dessins tandis que le comité Minta primera les meilleurs sculptures sur glace.

«L'Affaire Brunswick»

Le café La Source, 506, boul. Laurier, à Beloeil, présente le samedi 16 décembre, au cours de la soirée, deux courts métrages de l'ONF, notamment «l'Affaire Brunswick» ou comment, par le biais de la publicité sublimale, acheter une cargaison de pneus quand vous n'avez pas d'auto et «la Vieille Boîte», un film expérimental d'animation sur Noël. Comme toujours, l'entrée est gratuite à ce café-rencontre.

Vente de sapins

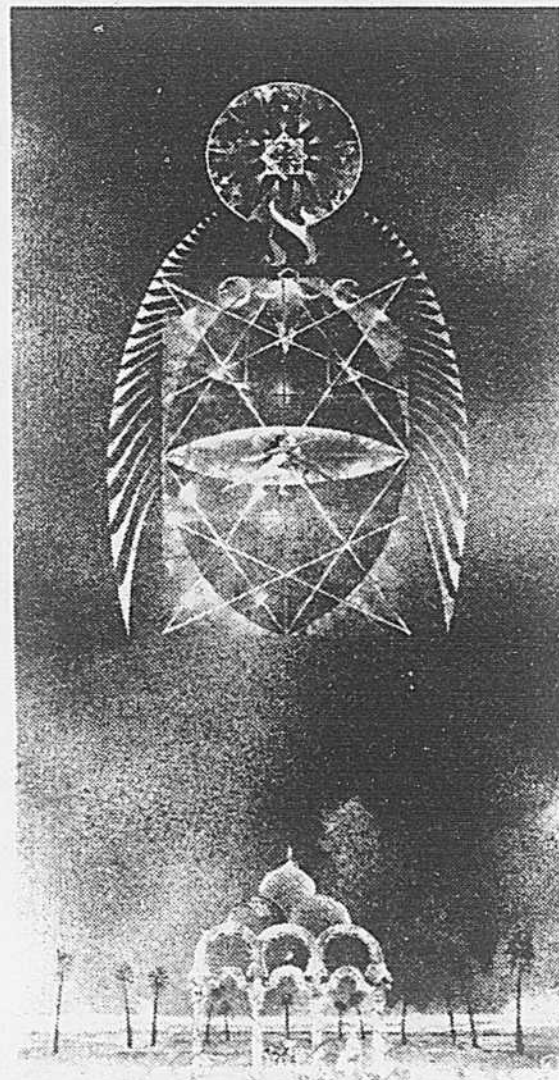
Contact Rive sud, organisme à but non lucratif qui s'occupe de réinsertion sociale pour ex-détenus, organise une vente de sapins de Noël à la «Maison Chez Nous», 1124, boul. Sainte-Foy, à Longueuil. On compte sur votre encouragement.

Cours prénatals

Une nouvelle série de cours prénatals débutera à la mi-janvier au CLSC Saint-Hubert. Ces cours s'adressent aux femmes qui accoucheront en mai ou juin. Il faut se hâter car les formulaires d'inscription doivent être remis le 15 décembre.

«Le Ballon rouge»

Les jeunes de cinq à 13 ans sont invités à visionner gratuitement le film d'Albert Lamorisse, «le Ballon rouge», samedi matin, le 16 décembre à 10h30, à la bibliothèque municipale de Brossard. L'entrée est gratuite et la bibliothèque possède plusieurs exemplaires du livre tiré de ce film.



Le potentialisme multi-universel

«Concevoir la conscience artistique telle une glace ajustable à l'espace et au temps. Voyager à travers le miroir de la réalité, tout en appliquant la théorie pratique de l'espace infini, de manière à ce que «partout» et «n'importe où» devienne un centre «réalisatoire» de l'univers», telle est la définition que fait Glen Luckock du potentialisme multi-universel.

• Ses oeuvres sont exposées au manoir Rouville-Campbell de Mont-Hilaire jusqu'au 17 décembre.

MAURICE GAUTHIER LTEE

5417, av. Grande-Allée, Brossard

676-5594

EXTRA SPECIAL AVANT NOEL



Avec chaque achat de \$5
chez le Centre de distribution de
viande pour congélateur

Tourtière marque

La Cantinière

17 oz

99¢

chacune

Achat
en dessous de \$5
\$1.29
chacune

MORCEAUX de SURLONGE

désossés

environ

12 à 15 lb

\$1.99

lb

coupé et emballé sans frais additionnels

COMBATTEZ
L'INFLATION

TIRAGE

d'une télévision couleur
pour Noël